

Insee Conjoncture

Martinique



Antilles-Guyane

N° 4

Juin 2018

Le bilan économique 2017
Un coup d'arrêt dans la baisse du chômage

Les différentes analyses de ce bilan économique 2017 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement (Deal), la direction régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), le Grand Port Maritime de la Martinique, la Société par Actions de l'Aéroport de Martinique Aimé Césaire (Samac) et le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT). Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
 /// Absence de résultat due à la nature des choses
 e Estimation
 p Résultat provisoire
 r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
 n.s résultat non significatif
 € euro
 M Million
 Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2017 de la Martinique est la quatrième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales ; il vient compléter la note de conjoncture de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace pour ses lecteurs les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Martinique en 2017 est ainsi exposée à travers différents chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2017 de la Martinique bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), du Grand Port Maritime de la Martinique, de la Société par Actions de l'Aéroport de Martinique Aimé Césaire (Samac) et du Comité Martiniquais du Tourisme (CMT).

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Yves Calderini

Sommaire

Avant - propos	1
2017 en quelques dates	4
Synthèse régionale Un coup d'arrêt dans la baisse du chômage	5
Contexte national et International Reprise internationale et accélération de la croissance nationale	6
Cadrage macroéconomique Décroissance en 2016, entraînée par la chute de l'investissement public et de la production de la SARA	8
Chômage Autant de chômeurs mais plus de demandeurs d'emploi	10
Prix Les tarifs énergétiques poussent les prix à la hausse	12
Automobile Les immatriculations de véhicules neufs en nette progression	14
Épargne-crédit En Martinique, l'activité bancaire demeure bien orientée en 2017	16
Démographie d'entreprises Une inflexion de la création d'entreprises	18
Agriculture La production agricole grevée par Matthew et Maria	20
Construction Augmentation des autorisations de construire en 2017	22
Transport maritime L'année 2017 est un millésime au bilan plutôt positif	24
Transport aérien En 2017, la hausse amorcée en 2016 se poursuit dans tous les segments	26
Tourisme Les croisiéristes portent le tourisme martiniquais à son plus haut niveau	28
Commerce extérieur Les exportations ne font plus recette	30
Synthèse régionale Guadeloupe Une activité bien orientée malgré les cyclones	31
Synthèse régionale Guyane Malgré les barrages, l'économie guyanaise fait preuve de vigueur en 2017	32
Définitions	33

2017 en quelques dates

Emmanuelle Maller, Insee

Janvier

1^{er} janvier : La Préfecture de Martinique annonce une forte hausse des prix des carburants. Le super sans plomb augmente de 11 centimes le litre ; le gazole routier de 19 centimes le litre ; la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg de 2,05 euros.

1^{er} janvier : Entrée en vigueur de l'article 27 du décret n° 2016-448 du 13 avril 2016 qui interdit d'avoir des vitres latérales teintées à l'avant de son véhicule dès lors que leur taux de transparence est inférieur à 70 %. En Martinique, des particuliers lancent une pétition pour obtenir un assouplissement de ce décret pour les conducteurs en Outre-mer, les agressions du soleil justifiant un niveau de teinte de vitres supérieur à celui de l'Hexagone.

1^{er} janvier : Légère augmentation du SMIC de 0,93 %. Le taux horaire brut passe de 9,67 euros à 9,76 euros. Le SMIC brut mensuel s'établit à 1 480,27 euros, soit 1 151,50 euros nets.

19 janvier : Lancement du recensement de la population 2017. La population légale de la Martinique s'élève à 383 910 habitants en 2014.

Février

15 février : Salon de la Formation et de l'Orientation à l'Anse Gouraud à Schœlcher. Lors de ce salon une convention de partenariat a été signée entre l'Institut Martiniquais de Formation pour Adultes (IMFPA) et le Pôle Emploi. Elle doit permettre aux stagiaires d'affiner leur projet, en vue d'une meilleure insertion professionnelle. Les enjeux visés sont de trois ordres : la valorisation de la formation locale, une meilleure orientation des stagiaires et une prise en compte des besoins des entreprises.

23 février : Publication du décret L.8291-1 et suivants du code du travail. Tous les salariés du BTP doivent détenir la carte d'identification professionnelle afin de lutter contre le travail illégal et la fraude

au détachement. La « carte BTP » deviendra obligatoire pour toute personne travaillant sur un chantier sur l'ensemble du territoire français à compter du 1^{er} octobre 2017.

28 février : La loi égalité Outre-mer a été définitivement adoptée par le Parlement. Elle vise à combler les inégalités entre l'Hexagone et les territoires ultramarins.

Mai

10 mai : Le décret n° 2017-1033 crée une aide à l'adaptation des entreprises sucrières des collectivités d'Outre-mer à la fin des quotas sucriers et précise les conditions d'éligibilité de l'aide et les modalités de gestion du dispositif. Le texte entre en vigueur le 1^{er} octobre 2017.

Juin

9 juin : La décision du Conseil Européen n° 189/2014/UE4 abroge et remplace la décision n° 896/2011/UE autorisant la France à appliquer un taux réduit concernant certaines taxes indirectes sur le rhum « traditionnel » produit en Guadeloupe, en Guyane française, en Martinique et à La Réunion. Le contingent fixé par la décision n° 896/2011/UE limitait l'accès au marché de la France métropolitaine à un niveau annuel de 120 000 hectolitres d'alcool pur (hap), pour une longue période de 10 ans, alors que les taux de croissance envisagés étaient supérieurs. Le nouveau contingent est fixé à 144 400 hap fin 2016.

28 juin : Nomination du nouveau Préfet de la région Martinique par le conseil des ministres, M. Franck Robine, ancien directeur de cabinet de François Fillon, alors Premier ministre, remplace M. Fabrice Rigoulet-Rose, nommé Préfet de la Charente-Maritime.

Juillet

26 juillet : Les organisations patronales et syndicales du BTP de Martinique ont signé un accord relatif à une nouvelle grille de

salaires minima des salariés cadres dans la convention collective BTP. Les salaires en vigueur seront revalorisés de 1,2 % à compter du 1^{er} août 2017 et de 0,3 % à compter du 1^{er} novembre 2017.

Septembre

8 septembre : Présentation du projet d'extension de la Société Aéroport Martinique Aimé Césaire (SAMAC) dans la continuité de ceux commencés en 2015. L'ouverture de la nouvelle aérogare est prévue en 2020.

Octobre

1^{er} octobre : Fin des quotas sucriers.

4 octobre : Le ministère des Outre-mer lance les Assises des Outre-mer. Récompense aux meilleurs projets innovants des citoyens ultra-marins : 10 000 € et un accompagnement personnalisé pour développer leurs talents sur un territoire d'outre-mer.

Novembre

4 novembre : Visite marathon de trois jours du premier ministre Édouard Philippe pour l'ouverture des Assises de la Martinique. Il est accompagné des ministres de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer, des Outre-mer, Annick Girardin et des sports, Laura Flessel.

13 novembre : Le centre hospitalier universitaire de Martinique (CHUM), est placé sous administration provisoire en raison d'une « sévère dégradation de sa situation financière ».

Décembre

15 décembre : Visite de la Ministre des Outre-mer, Annick Girardin, accompagnée de Muriel Pénicaud, Ministre du Travail et de Jean-Marc Mormeck, Délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer. Plusieurs dossiers seront au programme comme l'économie bleue, les Assises des Outre-mer ou encore les violences envers les femmes. ■

Synthèse régionale

Un coup d'arrêt dans la baisse du chômage

En 2017, le chômage se stabilise alors que la situation financière des ménages s'améliore. Les consommateurs bénéficient toujours d'une très faible inflation en 2017 (+ 0,5 %). Du fait des mauvaises conditions climatiques, la production agricole a été morose en 2017 (- 28 %). La conséquence directe est l'effondrement du solde du commerce extérieur, amplifié par la baisse de la production de la SARA. En revanche, le secteur portuaire, comme aérien, poursuit son embellie porté par le tourisme martiniquais à son plus haut niveau.

Isabelle Padra-Rebello, Insee

Le chômage se stabilise

Après plusieurs années de baisse continue, le taux de chômage se stabilise en 2017 : 27 000 personnes sont au chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT), soit 18 % de la population active, ce qui représente toujours quatre points de moins que la Guadeloupe et la Guyane. Aux Antilles-Guyane, le taux de chômage reste bien supérieur à celui de la France hexagonale (8,6 %).

Malgré un taux de chômage important, la consommation des ménages se maintient en Martinique. En 2016, elle progressait de 0,1 % en volume pour une population qui diminuait de 0,9 % sur la période. La consommation des ménages doit sa relative bonne tenue à une santé financière des ménages qui s'améliore d'année en année et à une inflation relativement faible en 2017 (+ 0,5 %).

La bonne tenue de l'activité bancaire

L'activité bancaire demeure bien orientée en 2017. Les ménages participent à cette dynamique, leur encours sain augmentant de 3,3 %. Les encours de crédit à l'habitat gagnent en dynamisme par rapport à 2016 (+ 3,7 % contre + 2,7 %). Il en est de même pour les crédits à la consommation (+ 7 % après 6,6 % en 2016). Une des conséquences est l'augmentation du nombre de véhicules particuliers neufs de l'ordre de 27 % entre 2014 et 2017.

Parallèlement, les encours de crédits aux entreprises s'inscrivent également en progression (+ 4,4 %). Cette augmentation est malgré tout inférieure à celle de 2016 (+ 4,9 %) en lien avec un léger fléchissement des crédits immobiliers (+ 6,5 % en 2017 contre + 8,8 % en 2016 et + 13,1 % en 2015) et des crédits d'investissement.

Les autorisations de construction en 2017 repartent à la hausse (+ 6 %) mais ne

compensent pas l'importante chute de 27 % survenue en 2016. Les autorisations concernent principalement le logement collectif qui représente 53 % des logements autorisés. Ces projets profitent surtout aux territoires du Sud et du Centre de la Martinique.

Les tarifs de l'énergie poussent les prix à la hausse

Au cours des dernières années, les tarifs de l'énergie permettaient de contenir l'inflation. En 2017, la tendance s'est inversée et ils ont participé à la progression du niveau général des prix. Les tarifs de l'énergie et les produits pétroliers sont en augmentation respectivement de 7,4 % et 10,7 %. La conséquence est qu'au cours de l'année 2017, les prix ont augmenté de 0,5 % en Martinique. Cette hausse a été amplifiée par l'augmentation des prix des produits frais de 3,8 % et plus généralement de l'alimentation (+ 1,2 %). En revanche, la baisse des prix des produits manufacturés de 1,5 % en 2017 a quelque peu limité l'inflation.

Le commerce extérieur se dégrade

En 2017, les importations de la Martinique augmentent légèrement de 3,2 % malgré une baisse de la démographie. Pour la troisième année consécutive, les exportations de biens et de services chutent fortement (- 17,4 % en 2017), entraînant le déficit commercial à un niveau jamais atteint depuis 2012. Malgré l'augmentation du prix de vente des carburants, la baisse des exportations de produits pétroliers raffinés (- 18,3 %) contribue pour moitié à cette chute. Le phénomène a été amplifié par les événements climatiques ayant pour conséquence une baisse des exportations des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche de 28 %.

Une production agricole morose en 2017

Les arrière-effets de la tempête Matthew en 2016 conjugués aux mauvaises conditions climatiques dues à la tempête Maria en 2017, ont provoqué une chute de 30 % de la production de banane. L'année 2017 s'accompagne également d'une diminution du prix moyen de la banane martiniquaise. De plus, Matthew impacte la production de canne qui diminue de 7,8 %. Sa richesse en saccharose demeure faible : 10,71 g de sucre pour 100 g de canne, soit près de deux points de moins par rapport aux années 2012 à 2015.

Les transports portuaire et aérien continuent leur progression

Le transport aérien poursuit sa croissance amorcée en 2016 avec le lancement de nouvelles dessertes en provenance des États-Unis, d'Allemagne et du Canada. Le flux de passagers continue sa progression, supérieure de 2,9 % par rapport à l'année 2016. Cela s'explique par la hausse du trafic national de 2,2 % sur l'année et du trafic international de 8,4 %.

Cette progression impressionnante de passagers, grâce à la croisière, est dopée par les événements climatiques qui ont affecté les îles du nord des Antilles. De ce fait, l'activité passagers bat plusieurs records : le nombre de mouvements d'entrées et sorties de passagers dépasse le million, et, pour la croisière, le nombre de visiteurs dépasse le seuil des 500 000.

Les croisiéristes portent le tourisme martiniquais à son plus haut niveau en 2017. Le flux de croisiéristes représente 39 % de la fréquentation, soit une progression de 44,5 % par rapport à 2016. Les dépenses directes des touristes sont évaluées à 424,8 millions d'euros, soit une progression de 28,9 % par rapport à 2016. ■

Contexte national et international

Reprise internationale et accélération de la croissance nationale

Jean-Baptiste Berry, Insee

Cette année 2017 a été mouvementée, marquée par des catastrophes naturelles, des tensions géopolitiques et de profondes divisions politiques dans de nombreux pays. Sur le front économique, en revanche, 2017 se termine sur une note positive : la poursuite de l'accélération du PIB observée dans une très grande partie du monde constitue la reprise conjoncturelle la plus ample de la décennie.

Reprise d'ampleur de la croissance mondiale en 2017

L'un des aspects notables de la reprise en 2017 est son ampleur. L'accélération de la croissance a concerné près des trois quarts des pays du monde et n'avait jamais été aussi généralisée depuis 2010 : à l'échelle mondiale, l'activité économique a progressé de +3,8 %, pour 3,2 % en 2016, soit la plus forte progression depuis la récession de 2009. Surtout, certains des pays qui affichaient des taux de chômage élevés depuis assez longtemps, dont plusieurs dans la zone euro, participent à la poussée de la croissance et enregistrent une forte progression de l'emploi. Quelques-uns des grands pays « émergents » comme le Brésil et la Russie en ont fini avec la récession. Toutefois, la croissance du PIB par habitant dans près de la moitié des pays « émergents et en développement », en particulier les plus petits, est à la traîne par rapport à celle des pays avancés et s'est affichée en baisse dans presque un quart des pays « émergents et en développement ». Les pays en difficulté comprenaient les exportateurs de pétrole et les pays à faible revenu en proie à des conflits civils ou des catastrophes naturelles.

Stimulée par un redémarrage de l'investissement, la croissance du commerce international, qui n'avait jamais été aussi lente depuis 2001 est repartie : après une croissance de 2,0 % en 2016, le commerce mondial a progressé de 5,2 % en 2017, rythme qui n'avait pas été atteint depuis 2011. La faiblesse des dépenses d'équipement dans le secteur de l'énergie avait largement contribué à la mollesse de l'investissement mondial en 2016.

Les prix des métaux et des combustibles ont été soutenus par l'élan plus puissant de la demande mondiale et les restrictions de l'offre dans le secteur énergétique, y compris les pannes de production liées aux ouragans aux États-Unis, les turbulences financières au Venezuela et les problèmes de sécurité dans certaines régions d'Iraq. Sur l'ensemble de l'année 2017, la demande de pétrole a légèrement excédé l'offre : cette dernière est restée contenue grâce en particulier à la limitation de la production des pays ayant pris part à l'accord de l'Opep établi fin 2016.

La croissance des salaires est restée étonnamment molle dans les pays avancés, malgré la baisse des taux de chômage. L'atonie persistante sur les marchés du travail - illustrée par des taux de chômage encore élevés dans certains pays ou des niveaux importants de chômage partiel subi - ainsi que la faible croissance de la productivité sont largement responsables de la morosité observée.

Les valorisations boursières ont poursuivi leur progression et approchent des niveaux record, les banques centrales ayant conservé des cadres de politique monétaire accommodante sur fond d'inflation très modérée. Ceci s'inscrit dans une tendance qui balaie plus largement tous les marchés financiers mondiaux, où des taux d'intérêt bas, des perspectives économiques plus favorables et un appétit plus solide pour le risque ont dopé les cours des actifs.

Accélération de la croissance française en 2017

L'activité économique française s'est inscrite dans cette dynamique économique mondiale favorable : elle a crû de 2,0 % en 2017, après +1,1 % en 2016, retrouvant un rythme proche de ceux observés en 2010 et 2011. Cette progression s'est accompagnée d'environ 270 000 créations nettes d'emplois, permettant un recul de plus d'un point du taux de chômage. Ces résultats traduisent en particulier la vigueur retrouvée de l'investissement, tandis que la consommation des ménages s'est

montrée moins dynamique qu'en 2016. La fin d'année a par ailleurs été marquée par le rebond attendu des exportations aéronautiques : au quatrième trimestre 2017, les exportations françaises ont nettement accéléré (+2,4 % après +1,0 % au troisième trimestre) du fait de la vigueur de la demande mondiale adressée à la France et surtout de livraisons aéronautiques exceptionnellement élevées, venant rattraper les trimestres précédents. Au-delà de la vive croissance des ventes manufacturières, les dépenses des touristes étrangers en France, qui contribuent aux exportations de services, sont restées solides en fin d'année.

Braver la tempête

Les pays de la Caraïbe ont en commun leur vulnérabilité à de fréquentes et coûteuses catastrophes naturelles. Nombre d'entre eux font partie des 25 nations les plus vulnérables aux catastrophes en termes de nombre d'habitants ou de superficie. Irma et Maria, les deux ouragans de catégorie 5 qui ont dévasté les Caraïbes en septembre 2017, sont les dernières tempêtes tropicales à avoir balayé la région, au prix de lourdes pertes en vies humaines et de considérables ravages, depuis les îles Turques-et-Caïques jusqu'à la Dominique. Cette vulnérabilité est accentuée par la faible taille relative des économies caribéennes, qui sont proportionnellement plus exposées ; ainsi, l'estimation des dégâts et pertes subis par la Dominique serait de 200 % de son PIB annuel. Les pays les plus grands des Caraïbes comme Haïti ou la Jamaïque connaissent régulièrement des désastres naturels (ouragans et tremblements de terre).

La vulnérabilité des Caraïbes est caractéristique des petits États insulaires, mais cette région a en général subi des dommages plus importants que d'autres. Selon une estimation moyenne des dégâts dus aux catastrophes, le ratio dommages - PIB a été 4,5 fois plus élevé pour les petits États que pour les plus grands, mais six fois plus important pour les pays des Caraïbes. En outre, les pays de la région sont sept fois plus susceptibles d'être frappés par une catastrophe naturelle que de plus grands pays, et deux fois plus susceptibles que d'autres petits pays.

Source : FMI, mars 2018.

Les revenus d'activité soutiennent en 2017 le pouvoir d'achat : l'accélération des revenus d'activité des ménages, portée par les évolutions favorables de l'emploi et des salaires, a été comparable en 2017 à celle des prix de la consommation. Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages a connu une progression dynamique en 2017 (+ 1,7 %) similaire à celle de 2016 (+ 1,8 %). Malgré des gains de pouvoir d'achat soutenus en 2017, la consommation des ménages a crû modérément (+ 1,3 % après + 2,1 % en 2016). Si la faible consommation d'énergie a pesé sur l'ensemble, les achats d'autres biens comme de services n'ont guère été plus dynamiques qu'en 2016.

Le taux d'investissement des entreprises atteint un sommet en 2017 : l'investissement des entreprises non financières a accéléré en 2017 (+ 4,4 % après + 3,4 % en 2016), conduisant leur taux d'investissement à des niveaux inédits depuis 40 ans (22,4 %).

1 Accélération de la croissance nationale en 2017

Le produit intérieur brut et l'évolution de ses composantes (Variations n/n-1 en volumes chaînés, en %)

	2013	2014	2015	2016	2017
Produit intérieur brut	0,6	0,9	1,1	1,1	2,0
Importations	2,1	4,8	5,7	4,2	4,1
Dép. conso. ménages	0,5	0,7	1,4	2,1	1,3
Dép. conso. APU*	1,5	1,3	1,1	1,2	1,6
FBCF totale	-0,8	0,0	1,0	2,7	3,8
dont ENF*	0,2	1,7	3,1	3,4	4,4
dont ménages	-0,5	-3,0	-2,1	2,4	5,3
dont APU*	-0,7	-5,3	-3,0	-0,1	-1,0
Exportations	1,9	3,3	4,3	1,9	3,3
Contribution des variations de stocks	0,2	0,7	0,3	-0,1	0,4

*APU : administrations publiques - ENF : entreprises non financières
Source : Insee - Comptes nationaux, base 2010.

2 Les prix du pétrole se maintiennent en 2017

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (/Texas) (calcul à pondération égale)
Base 100 en 2000 (\$ / baril)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org).

Conjoncture et perspectives 2018 : poursuite de l'élan de 2017

Le rythme de la reprise ne faiblirait pas en 2018. Ce scénario est soutenu par des conditions toujours favorables sur les marchés (en dépit du retour d'une certaine volatilité) et les prévisions d'une large expansion budgétaire aux États-Unis. La croissance américaine devrait rester particulièrement dynamique, à 2,9 % en 2018. La zone euro devrait aussi poursuivre sur sa lancée à + 2,4 % en 2018 et 2 % en 2019. L'Asie émergente restera le principal moteur de l'activité mondiale, avec une croissance attendue autour de 6,5 % en 2018 et 2019. La Chine devrait décélérer tout en conservant une vitesse de croisière élevée (+ 6,6 % en 2018 et + 6,4 % en 2019). Les exportateurs de matière première, enfin, devraient voir leurs perspectives s'améliorer un peu après trois années difficiles.

Les économies émergentes bénéficient actuellement de nombreux facteurs favorables : bonnes perspectives industrielles (au Brésil, en Inde et en Turquie), hausse du pouvoir d'achat des ménages et remontée des prix du pétrole (pour la Russie en particulier) ou dynamisme des importations des partenaires commerciaux (la zone euro pour les pays d'Europe centrale et orientale par exemple). Ces soutiens devraient permettre le maintien d'un rythme élevé de croissance, voire une accélération de l'activité dans la plupart de ces pays. En Chine, les importations retrouveraient de la vigueur malgré le léger ralentissement de la demande intérieure : après avoir marqué une pause au dernier trimestre 2017, les importations chinoises retrouveraient du tonus au premier semestre 2018 (+ 2,0 % par trimestre), tirant profit de l'appréciation passée du yuan. Les exportations ne seraient pas pénalisées pour autant (environ + 1,5 % par trimestre, après + 3,6 % en 2017). Enfin, suivant la tendance de la demande intérieure, l'activité chinoise ralentirait à peine (+ 1,5 % par trimestre).

L'investissement accélérerait en 2018 aux États-Unis. La réforme fiscale votée en fin d'année 2017 par le Congrès américain commencerait à porter ses effets sur les revenus des ménages et les profits des entreprises dès le premier semestre 2018. La consommation des ménages y resterait ainsi vigoureuse (+ 0,6 % au premier puis + 0,7 % au deuxième trimestre), tirée par le pouvoir d'achat du revenu disponible brut qui profite du dynamisme de l'emploi. L'investissement des entreprises accélérerait nettement (+ 1,0 % puis + 2,0 %), avec la perspective de la mise en place du dispositif de suramortissement au deuxième trimestre 2018. L'activité économique américaine accélérerait ainsi légèrement.

Le commerce mondial resterait dynamique en 2018 : au quatrième trimestre 2017, le commerce mondial a progressé de 1,4 %, les importations américaines accélérant notablement. Durant le premier semestre 2018, la croissance des échanges mondiaux s'atténuerait un peu (+ 1,3 % puis + 1,2 % au deuxième trimestre) tout en restant dynamique. L'embellie économique de la zone euro permettrait une poursuite de la hausse de l'emploi en 2018 (+ 0,4 % par trimestre) et une baisse du taux de chômage jusqu'à 8,5 % à l'été. Dans un contexte de difficultés de recrutement persistantes,

notamment en Allemagne, les salaires seraient tout aussi dynamiques qu'en fin d'année, croissant de 0,7 % par trimestre, soit un peu plus que l'inflation. Les prix conservant des glissements annuels contenus (+ 1,5 % à la mi-2018 et + 0,9 % pour l'inflation sous-jacente), les gains de pouvoir d'achat continueraient d'être robustes en zone euro. En France dans tous les secteurs, les enquêtes de conjoncture signalent qu'un niveau élevé d'optimisme a été atteint en fin d'année 2017. Début 2018, certains indicateurs de climat ont cessé de progresser, notamment dans l'industrie et le commerce de détail, d'autres se sont repliés, dans les services, le bâtiment et le commerce de gros, tout en restant dans tous les cas nettement supérieurs à leur moyenne de longue période. Le climat des affaires, à 109 en février 2018, a ainsi perdu trois points depuis décembre dernier. La production manufacturière freinerait début 2018 (0,2 % au premier trimestre puis 0,6 %), après une fin d'année 2017 particulièrement allante (+ 1,5 % au quatrième trimestre). La production de services marchands hors commerce (+ 0,5 % par trimestre) et du commerce (+ 0,3 % au premier puis + 0,6 % au deuxième trimestre) serait également un peu moins dynamique ce semestre. La construction, toujours soutenue au premier trimestre (+ 0,8 %), ralentirait au deuxième (+ 0,6 %) du fait du repli de l'investissement en bâtiment tandis que la production dans les travaux publics se redresserait après deux trimestres de baisse. Après une année 2017 de rebond vers un niveau de production tendanciel, la production agricole serait stable début 2018.

Au total, le PIB national progresserait durant le premier semestre 2018 à une cadence un peu moins rapide qu'en 2017. Fin juin, l'acquis de croissance pour 2018 serait de + 1,6 %.

3 Accélération de la croissance mondiale

Croissance du PIB en 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017, projections pour 2018 (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Monde	3,3	3,4	3,4	3,2	3,8	3,9
Economies dites avancées	1,2	1,8	2,1	1,7	2,3	2,5
Etats Unis	1,5	2,4	2,6	1,5	2,3	2,9
Zone Euro, dont :	-0,3	0,9	2,0	2,0	2,5	2,5
France*	0,6	0,9	1,1	1,1	2,0	2,1
Allemagne	0,4	1,6	1,8	1,8	2,5	2,5
Japon	1,6	-0,1	1,2	0,9	1,7	1,2
Pays dits émergents ou en développement	4,9	4,6	4,2	4,4	4,8	4,9
Chine	7,7	7,3	6,9	6,7	6,9	6,6
Inde	6,6	7,2	7,9	7,1	6,7	7,3
Amérique Latine - Caraïbes	3,0	1,3	0,1	-0,6	1,3	2,0
Brazil	3,0	0,1	-3,8	-3,5	1,0	2,3
Venezuela	1,3	-3,9	-5,7	-16,5	-14,0	-15,0
Suriname	2,8	1,8	0,1	-5,1	0,0	1,4
Caraïbes¹	3,4	5,1	5,1	4,9	3,1	6,2
Haiti	4,2	2,8	1,0	1,4	1,2	2,0
République Dominicaine	8,5	9,2	7,7	6,6	4,6	5,5
Antigua et Barbuda	1,5	4,2	2,2	5,3	2,8	3,5
Dominique	0,6	3,9	-4,3	2,6	-4,2	-16,3
Sainte-Lucie	0,1	0,5	1,6	3,4	3,0	2,5
Barbade	0,0	0,2	0,5	1,6	0,9	0,5
Trinidad et Tobago	2,3	-1,0	-1,8	-6,0	-2,6	0,2

1 Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haiti, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago.
Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2018 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Cadrage macro-économique

Décroissance en 2016, entraînée par la chute de l'investissement public et de la production de la SARA

En 2016, le PIB en volume en Martinique décroît de 1,1 %. Cette baisse est entraînée, d'une part, par la chute de l'investissement public, et, d'autre part, par la production de produits pétroliers raffinés qui diminue de 15 % en volume. La consommation des ménages progresse à un rythme semblable à l'année passée (+ 0,1 %) pour une population qui évolue à un rythme compris entre 0 et - 1 % depuis 2007. Les dépenses publiques sont quasi-stables. La balance commerciale contribue pour - 0,4 point à la croissance. Sur la France entière, la croissance se maintient à + 1,2 %. La Guadeloupe suit la même dynamique que la Martinique, avec un taux de croissance à - 0,8 %.

Matthieu Cornut, Insee

En 2016, le produit intérieur brut (PIB) de la Martinique baisse en volume de 1,1 %, soit une évolution un peu en deçà de celle de la population (- 0,9 %). Celle-ci est estimée au 1er janvier 2016 à 376 850 habitants.

Le PIB par habitant diminue de 0,2 % en euros constants et s'établit à 23 280 euros. Sur la France entière, le PIB par habitant s'élève à 33 400 euros, en Guadeloupe à 22 160 euros et en Guyane à 16 290 euros.

La consommation des ménages est stable

La consommation des ménages progresse de + 0,1 % en volume, pour une population qui diminue de 0,9 %. Elle contribue ainsi pour + 0,1 point à la croissance. Elle se maintient grâce à une baisse de l'indice des prix à la consommation (- 0,2 %) et à la baisse du chômage dont le taux s'élève à 18 %, soit - 0,9 point par rapport à 2015 (2 500 chômeurs en moins).

Les crédits à la consommation affichent une hausse conséquente (+ 6,6 %), confirmant le rebond constaté en 2015, de même que le marché des véhicules particuliers neufs dont les immatriculations progressent de 9,8 %. Les importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac, qui pèsent lourd dans le panier de consommation des ménages, reculent de 1 %.

L'investissement privé croît, celui du public diminue

L'investissement chute de 4,6 % en 2016 et contribue pour - 0,9 point à la croissance, entraîné par l'investissement public qui régresse de 24,5 %. L'investissement public des collectivités locales, qui pèse pour 80 % dans ce dernier, recule de 30 %, alors que ceux de l'État et des hôpitaux augmentent respectivement de 11,4 % et 13 %.

Financé par des fonds européens à hauteur de 16,8 millions d'euros, le Grand Port de Fort-France s'agrandit. Le programme de

modernisation permet de recevoir plus de 50 000 conteneurs supplémentaires.

Dans le secteur privé, l'investissement se maintient, même si le secteur de la construction affiche une légère diminution du nombre de créations d'entreprises (- 0,5 %).

Les crédits d'investissement accordés aux entreprises sont en hausse sensible (+ 8,8 %) après + 13,1 % et ceux liés à l'habitat, octroyés aux ménages, continuent de progresser de 2,3 % après + 5,6 % en 2015.

Les échanges commerciaux reculent en valeur et augmentent en volume

En 2016, les échanges commerciaux régressent en valeur mais progressent en volume. En effet le prix des produits pétroliers continue de chuter. Le cours du Brent s'affaiblit de 16 %. Les importations de produits pétroliers bruts chutent ainsi de 38 % en valeur, celles de produits pétroliers raffinés de 9 % en valeur malgré une hausse de 11 % en volume. Les exportations de produits pétroliers raffinés sont en baisse, faisant suite à celle de la production de la Société anonyme de la raffinerie des Antilles (SARA).

Hors échanges de produits pétroliers, les importations et les exportations augmentent respectivement en valeur de 2,9 % et 7,7 %.

Si les importations des produits des industries agroalimentaires reculent de 1 %, celles des biens manufacturés progressent de 4 %.

Les exportations de bananes chutent de 9 % en volume après le passage de la tempête tropicale Matthew. La hausse du prix à l'export de 3,3 % a permis de limiter néanmoins les pertes en volume. Un fonds de secours destiné au secteur agricole en général a été ouvert pour compenser les pertes de récoltes entraînées par l'ouragan.

Le secteur du rhum se maintient malgré les mauvaises conditions climatiques, avec une production en hausse de 3 % en volume. Les exportations de produits de l'agriculture, de

la sylviculture et de la pêche baissent quant à elles de 13 %.

Les dépenses publiques se redressent

En 2016, les dépenses publiques se redressent légèrement (+ 0,3 %) en volume et contribuent pour + 0,1 point à la croissance. Cette légère hausse est due à une augmentation des charges de personnel : + 1,8 % pour les administrations publiques, la sécurité sociale et l'enseignement (+ 0,5 % en 2015), pour un point d'indice de la fonction publique qui évolue de + 0,5 %.

Les consommations intermédiaires régressent pour la deuxième année consécutive : - 4,3 % pour les administrations publiques, la sécurité sociale et l'enseignement et - 6,6 % dans le secteur de la santé.

Le tourisme décolle

En 2016, malgré l'épisode de Zika fin 2015, les dépenses touristiques accélèrent (+ 7,5 %). Elles s'élèvent à 329,7 millions d'euros, contribuant ainsi pour + 0,3 point à la croissance. Les touristes de séjour sont les plus gros contributeurs à cette hausse : + 22,1 millions d'euros dépensés sur le territoire.

Le nombre de croisiéristes poursuit sa progression significative (+ 24,1 %) avec des retombées sur les dépenses à + 1,4 million d'euros par rapport à 2015 (soit + 11,3 %). Seul le nombre de plaisanciers recule (- 12,1 %), de même que leurs dépenses qui s'élèvent à 10,3 millions d'euros (- 5,5 %).

Le succès rencontré par les nouvelles liaisons directes de Norwegian Airlines entre la Martinique et les États-Unis permet de donner un nouvel élan au tourisme sur le territoire. ■

1 La croissance est légèrement négative en 2016

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 L'inflation repart à la hausse en 2017

Évolution de l'indice des prix, moyenne annuelle (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

3 Les dépenses publiques redémarrent

Évolution des dépenses en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 Recul de l'investissement

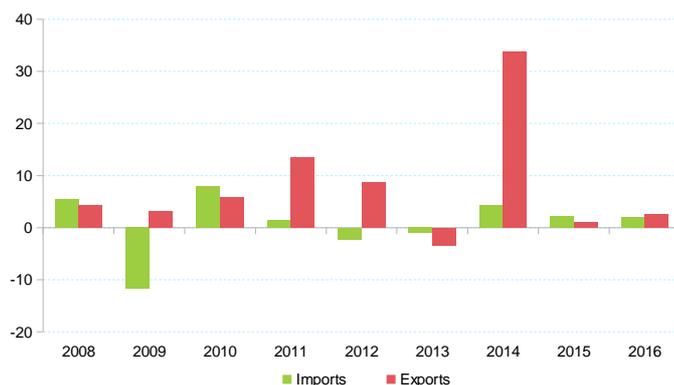
Évolution de l'investissement en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 Les échanges commerciaux en hausse

Évolution des échanges extérieurs en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

Chômage

Autant de chômeurs mais plus de demandeurs d'emploi

En 2017, en Martinique, le taux de chômage reste élevé (18 %), mais il est stable, comme le sous-emploi, qui concerne 12 % des actifs occupés. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C augmente de 4,9 % entre 2016 et 2017.

Lise Demougeot, Insee

En Martinique, 153 000 personnes âgées de 15 ans ou plus sont actives en 2017, soit la moitié de cette tranche d'âge. Parmi elles, 126 000 ont un emploi et 27 000 sont au chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Par ailleurs, 150 000 personnes sont inactives parce qu'elles ne sont ni en emploi, ni au chômage. Le taux de chômage est stable (18 % de la population active) et reste important en Martinique. Il touche surtout les jeunes actifs, les ouvriers, les peu ou pas diplômés et les femmes (avec un écart de cinq points entre les deux sexes).

Le sous-emploi concerne, en 2017 comme en 2016, 12 % des actifs occupés. Il touche particulièrement les femmes et les jeunes. Parmi les personnes à temps partiel, celles qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi, tout comme celles ayant travaillé moins que d'habitude pour des raisons économiques ou exceptionnelles sont, au sens du BIT, en situation de sous-emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi augmente

En 2017, en Martinique, parmi les personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C), 42 671 sont sans emploi (catégorie A) et 10 554 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C au 31 décembre augmente de 4,9 % sur un an. Cette hausse est plus marquée pour les femmes que pour les hommes (6,2 % contre 3,2 %). La situation de chaque tranche d'âge se dégrade et particulièrement celle des seniors (+ 7,2 % d'inscrits de 50 ans ou plus entre 2016 et 2017).

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est aussi forte : 4,7 % sur un an. Le nombre d'inscrits augmente à chaque âge et davantage pour les femmes que pour les hommes (5,9 % contre 3,2 %).

Les contrats d'apprentissage, seuls dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi en progression

En 2017, le nombre de contrats signés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi s'établit à 6 987 en Martinique, soit une hausse de 3,9 % sur un an.

Dans le secteur marchand, 495 contrats aidés ont été signés, soit 67,9 % de moins qu'en 2016. Ce repli porte essentiellement sur le Contrat Unique d'Insertion – Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE). Le nombre de contrats du secteur non marchand diminue également de 32,7 %. En 2017, 3 044 contrats ont été enregistrés. Le Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), principal contrat du secteur non marchand, concentre près de 88 % des contrats aidés dans le secteur non marchand.

Les contrats d'apprentissage sont le seul dispositif d'accompagnement et d'aide à l'emploi qui progresse entre 2016 et 2017 avec une hausse de 3,2 %. ■

Demandeurs d'emploi : définition et différence avec les chômeurs au sens du BIT

Les **demandeurs d'emploi** sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi.

La Dares et Pôle emploi présentent, à des fins d'analyse statistique, les données sur les demandeurs d'emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Le **chômage au sens du BIT** est mesuré par l'enquête emploi en continu de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

La notion de demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi et le chômage au sens du BIT sont deux réalités proches, mais qui ne se recouvrent pas. Ces deux grandeurs varient souvent dans le même sens, mais peuvent aussi diverger, notamment à la suite d'évolutions (réglementaires, opérationnelles, méthodologiques) pouvant affecter davantage les statistiques de demandeurs d'emploi.

1 Chiffres clés

Taux de chômage et demandeurs d'emploi en fin de mois selon le sexe

	Taux de chômage 2017 (en %)	Évolution 2017/2016 (en point)
Femmes	20	2,3
Hommes	15	-2,2
Ensemble	18	0,2

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Martinique, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en millier)	Évolution 2017/2016 (en%)
Femmes	31	6,2
Hommes	22	3,2
Ensemble	53	4,9

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Martinique.

Sources : Pôle emploi ; Dares.

2 153 000 Martiniquais sont actifs en 2017

Population en âge de travailler selon le statut d'activité

	Effectif	(en %)	Femmes (en%)	Hommes (en%)
Actifs	153 500	51	49	52
Ayant un emploi	126 100	42	39	44
Chômeurs	27 400	9	10	8
Inactifs	150 300	49	51	48
Ensemble	303 800	100	100	100

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Martinique, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

3 En 2017, le sous-emploi concerne 12 % des actifs occupés

Population active occupée à temps partiel et en situation de sous-emploi (en %)

	Ensemble	Femmes	Hommes	15-24 ans
Temps partiel	20	25	14	34
Sous-emploi	12	13	10	21

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Martinique, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

4 En 2017, le taux de chômage est stable en Martinique

Taux de chômage au sens du BIT (en %)

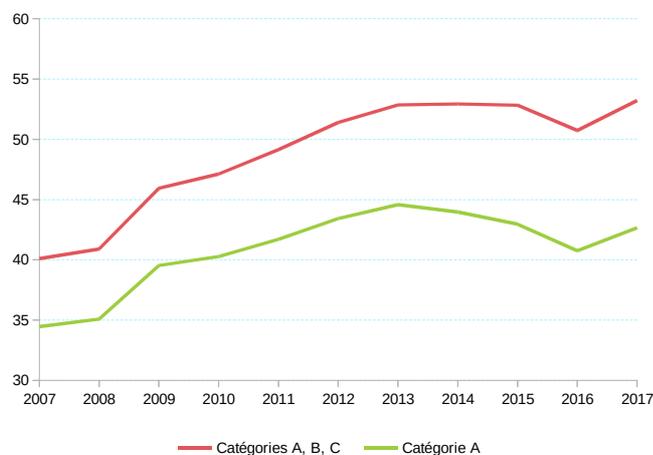
	Ensemble	Femmes	Hommes
Âge			
15-24 ans	50	63	38
25-49 ans	18	21	15
50 ans et plus	12	12	13
Catégorie socioprofessionnelle			
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	10	15	8
Cadres	6	9	3
Professions intermédiaires	10	11	8
Employés	17	19	9
Ouvriers	22	26	21
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	100	100	100
Niveau de diplôme			
Sans diplôme, CEP ou brevet des collèges	24	26	22
CAP, BEP	20	24	15
Baccalauréat	19	22	15
Bac+2	10	12	7
Diplôme supérieur à bac+2	8	8	8
Chômeurs depuis 1 an ou plus			
15-24 ans	22	27	17
25-49 ans	13	15	10
50 ans ou plus	9	8	10
Ensemble	18	19	15

Champ : population active de 15 ans ou plus, vivant en Martinique, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

5 En 2017, le nombre de demandeurs d'emploi progresse en Martinique

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois selon la catégorie



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Martinique.

Sources : Pôle emploi ; Dares.

6 L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi est forte entre 2016 et 2017

Demandeurs d'emploi en fin de mois selon la catégorie

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en millier)		Évolution 2017/2016 (en%)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Femmes	30,9	23,5	6,2	5,9
Hommes	22,4	19,2	3,2	3,2
Moins de 25 ans	5,5	4,6	4,1	4,7
25 à 49 ans	30,1	23,8	3,8	3,8
50 ans ou plus	17,6	14,3	7,2	6,3
Inscrits depuis un an ou plus	27,4	nd	5,5	nd
Martinique	53,2	42,7	4,9	4,7
France hexagonale	5 683,2	3 523,6	2,5	-0,2

nd : données non disponibles

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Martinique.

Sources : Pôle emploi ; Dares.

7 Les contrats d'apprentissage, seul dispositif d'accompagnement et d'aide à l'emploi en progression

Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2016	2017 (p)	Évolution 2017/2016 (en%)
Contrats en alternance			
Contrats d'apprentissage du secteur privé	658	679	3,2
Emplois aidés du secteur marchand¹			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	1 037	310	-70,1
Emplois d'avenir	507	185	-63,5
Emplois aidés du secteur non marchand (1)			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	3 611	2 672	-26,0
Emplois d'avenir	909	372	-59,1
Mesures d'accompagnement des jeunes (2)			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVS)	nd	//	//
Parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	//	2 769	//

p : données provisoires

nd : données non disponibles

// : absence de donnée due à la nature des choses

(1) Les données de 2017 ne sont pas comparables avec celles de 2016 car elles ne concernent que les contrats de janvier à novembre.

(2) Le PACEA a remplacé le CIVS en 2017.

Champ : principaux dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi en Martinique.

Source : Dares.

Prix

Les tarifs énergétiques poussent les prix à la hausse

Entre 2016 et 2017, les prix augmentent de 0,5 % en Martinique. Les tarifs de l'énergie, de nouveau à la hausse, sont le principal moteur de cette augmentation. Les prix de l'alimentation et des services augmentent également. Les produits manufacturés modèrent l'inflation.

Matthieu CORNUT, Insee

En 2017, l'indice moyen des prix à la consommation en Martinique est en hausse de 0,5 % par rapport à celui de 2016. L'inflation reste donc inférieure à celle observée en Guadeloupe et en Guyane. Cette augmentation entre les deux exercices masque des évolutions antagonistes : les tarifs de l'énergie, des services et des produits alimentaires sont tous trois en hausse, tandis que les prix des produits manufacturés chutent fortement.

Les tarifs pétroliers repartent à la hausse

Contrairement aux années précédentes, les tarifs de l'énergie, et plus particulièrement des produits pétroliers, sont en augmentation, respectivement de 7,4 % et 10,7 %. Alors qu'en 2015 et 2016, ils permettaient de contenir l'inflation, ils poussent le niveau général des prix vers le haut de façon significative pour l'année 2017.

La plus forte hausse, 9,6 % dont 12,9 % pour les produits pétroliers, a eu lieu au mois de janvier. Les prix sont ensuite restés relativement stables, jusqu'à une nouvelle hausse au dernier trimestre. En glissement annuel, ils sont toujours supérieurs à leur niveau mesuré un an auparavant.

La baisse des prix des produits manufacturés freine l'inflation

Confirmant la tendance à la baisse du deuxième semestre 2016, les prix des produits manufacturés ont diminué de 1,5 % en 2017 par rapport à l'année précédente. Ils représentent près de 30 % de la consommation des ménages martiniquais et limitent, de fait, la hausse générale des prix de 0,4 point.

Les prix moyens de l'habillement et des chaussures baissent significativement de 5,1 % par rapport à l'année précédente, la baisse de près de 10 % observée fin 2016 n'ayant pas été rattrapée avant la fin de l'année 2017. Avec une hausse de 8 % en décembre 2017, les prix sont remontés à un niveau proche de celui de décembre 2016. Les prix des produits de santé diminuent de 2,9 %, tandis que les autres produits manufacturés restent stables.

Forte hausse des prix des produits frais

Les ménages martiniquais consacrant près de 20 % de leurs dépenses courantes à l'alimentation, ce poste pèse sur l'indice des prix à la consommation. Pour l'année 2017, l'augmentation de 1,2 % des prix alimentaires a entraîné une hausse du niveau global des prix de 0,2 point.

Dès le mois de janvier 2017, les prix des produits frais ont été largement supérieurs à ceux de janvier 2016 (+ 6,7 %). Si l'écart s'est resserré en cours d'année, il reste de 3,1 % entre décembre 2016 et décembre 2017. En moyenne, les produits frais ont été 3,8 % plus chers en 2017 qu'en 2016. C'est le poste qui a le plus augmenté après celui de l'énergie.

Les prix des services concourent à l'inflation

En Martinique, le secteur des services représente 45 % de la consommation des ménages. Malgré une augmentation modérée de ses tarifs de 0,4 %, il contribue à la hausse globale du niveau des prix dans les mêmes proportions que les produits alimentaires. De fortes disparités existent selon les types de services. Les services de transports et de santé sont en nette hausse, respectivement 2,4 % et 2 %, tandis que les services de communications sont en recul de 3,7 %. Les prix des loyers et des services qui y sont rattachés restent quant à eux stables. ■

Pour en savoir plus

- Indice des prix à la consommation de Martinique : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=24156

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation de la Martinique en 2017 (Indice, base 100 en 2015 et %)

Regroupements	Pondérations 2017	Indices Moyens 2016	Indices Moyens 2017	Variation 2017/2016 (en %)	Contributions à la hausse des prix en 2017 (en point)
Alimentation	1 781	101,3	102,5	1,2	0,2
Produits Frais	180	105,5	109,5	3,8	0,1
Alimentation hors produits frais	1 601	100,4	101,3	0,9	0,1
Tabac	116	100,9	101,8	0,9	0,0
Produits manufacturés	2 871	99,0	97,5	-1,5	-0,4
Habillement et chaussures	483	96,8	91,9	-5,1	-0,2
Produits de santé	464	96,7	93,9	-2,9	-0,1
Autres produits manufacturés	1 924	99,9	99,7	-0,2	0,0
Énergie	791	94,7	101,7	7,4	0,5
Produits pétroliers	592	92,1	102,0	10,7	0,6
Services	4 441	100,6	101,0	0,4	0,2
Loyers et services rattachés (1)	904	100,1	100,3	0,2	0,0
Services de santé	657	101,7	103,7	2,0	0,1
Services de transports	163	92,8	95,0	2,4	0,0
Services de communications	425	100,0	96,3	-3,7	-0,2
Autres services (2)	2 292	101,4	102,1	0,7	0,2
Ensemble	10 000	99,8	100,3	0,5	0,5

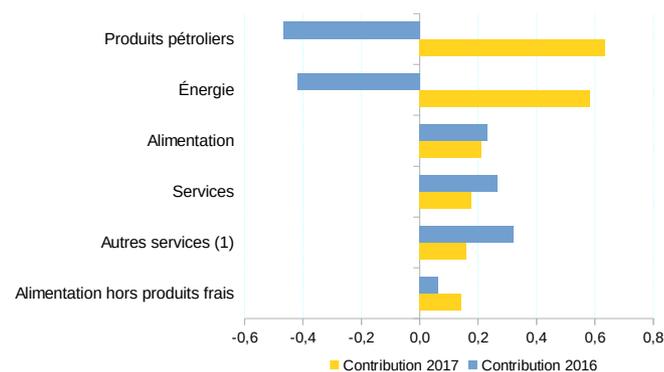
(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 Les produits pétroliers favorisent l'inflation

Contributions des postes à l'évolution générale des prix en nombre de points

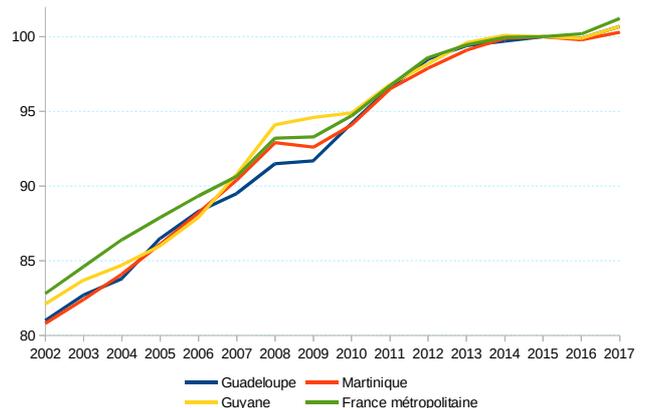


(1) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 Retour de l'inflation après une période de stabilité

Évolution des prix entre 2002 et 2017 aux Antilles-Guyane et en France métropolitaine (en indice)



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est désormais publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaudra 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice. Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC. Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles sur [le site insee.fr](http://le.site.insee.fr).

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Automobile

Les immatriculations de véhicules neufs en nette progression

Pour la quatrième année consécutive, les immatriculations de véhicules routiers neufs augmentent en Martinique. En 2017, les voitures particulières, toujours plus nombreuses (+ 2,4 %), ont augmenté, mais dans une moindre mesure que les véhicules utilitaires légers (+ 4 %) et les véhicules industriels à moteur (+ 14%), alors que les transports en commun reflètent une forte baisse. Les voitures particulières de petites cylindrées augmentent sur les routes, contrairement aux grosses qui diminuent. Les ménages équipés en automobile augmentent légèrement entre 2009 et 2014.

Maud Tantin-Machecler, Insee

En 2017, 16 868 véhicules neufs, toutes catégories, ont été immatriculés en Martinique, soit 2,3 % de plus qu'en 2016. Après une très forte baisse en 2012, confortée en 2013, les immatriculations ont entamé une croissance qui se poursuit en 2017. Durant cette dernière période, elles ont augmenté de près de 27 % en Martinique, un peu moins qu'en Guadeloupe (+ 28 %), mais bien plus qu'en Hexagone et Guyane (+ 13 %).

Les immatriculations de voitures particulières explosent

En 2017, plus de 14 500 voitures particulières neuves ont été immatriculées en Martinique. La reprise amorcée depuis 2014 se confirme, bien que dans une moindre mesure cette dernière année avec une hausse de 2,4 %, après + 9,7 % en 2016. Le pic a été atteint entre 2014 et 2015 avec + 14,5 %. Durant ces trois dernières années, le marché des voitures particulières s'est bien comporté, avec cependant de meilleurs résultats en Martinique (+ 29 %) et en Guadeloupe (+ 28 %) qu'en Hexagone (+ 18 %) et Guyane (+ 14 %).

Nette augmentation des cylindrées intermédiaires

En termes de puissance fiscale, les ventes de cylindrées intermédiaires (7 à 11 CV) enregistrent la plus forte augmentation (+ 7 %). Néanmoins, cette hausse, est moindre qu'en 2016 et 2015 (respectivement + 24 % et + 18 %). Elles représentent 19 % de l'ensemble des immatriculations de véhicules neufs en 2017, soit quatre points de plus qu'en 2014. Cette tendance haussière s'explique surtout par le succès que rencontrent les « Sport Utility Vehicle » (SUV) (croisement entre 4x4 et monospace) et les

crossovers (croisement entre 4x4 et berline) sur le marché de l'automobile.

Les immatriculations de petites cylindrées (moins de 7 CV) continuent de progresser. Elles augmentent de 2,0 % en 2017, mais dans une moindre mesure qu'en 2016 et 2015 (respectivement + 7 % et + 14 %). Depuis 2010, elles ont augmenté au rythme de 1,4 % en moyenne par an. Elles représentent toujours les deux tiers des immatriculations totales de véhicules neufs, tout comme en Guyane, mais un peu moins qu'en Guadeloupe (69 %). La tendance haussière se confirme également entre 2014 et 2017, période durant laquelle le marché des cylindrées intermédiaires a augmenté de 56 % et celui des petites de 23,5 %.

À l'inverse, les immatriculations de grosses cylindrées ont chuté de 14 % depuis 2014, surtout du fait de la forte baisse enregistrée en 2017 (- 29 %).

Les immatriculations de véhicules utilitaires sont quasi stables

Avec plus de 2 200 immatriculations en 2017, les ventes de véhicules utilitaires légers neufs ont sensiblement augmenté (+ 4 % contre - 1 % en 2016). Elles ont presque atteint le niveau de 2011 (2 370), meilleure année depuis 2010.

Avec 109 immatriculations en 2017, les ventes de véhicules industriels à moteur augmentent de 14 %, confirmant le rebond observé en 2016 (+ 45 %). Ces augmentations font suite à trois années de baisse continue mais ne rattrapent pas pour autant le record de 2012 (120 véhicules neufs).

Seuls 22 transports en commun ont été immatriculés en 2017, alors que 73 l'ont été en 2016, plus de deux fois plus qu'en 2015. Cette chute de 31 % fait de 2017 la

pire année depuis 2010 (29 immatriculations). La Martinique n'a pas souffert, en 2015, comme la Guadeloupe et la Guyane, de l'entrée en vigueur le 1er septembre 2014 de la norme Euro 6 qui visait à réduire la pollution atmosphérique générée par les transports routiers.

En 2017, 754 motocycles neufs ont été immatriculés, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à 2016. Bien que ce marché affiche des résultats croissants depuis 2013, il n'égale pas celui des années 2007-2010 où la moyenne annuelle était de 985 immatriculations.

72 % des ménages sont équipés d'au moins un véhicule

En 2014, 72 % des 165 876 ménages martiniquais sont équipés d'au moins une voiture. Entre 2009 et 2014, le nombre de ménages équipés en véhicules automobiles a progressé de un point. Inversement, la part des ménages qui n'en sont pas équipés (28 %) a baissé d'autant. En Guadeloupe 69 % des ménages en sont équipés, 59 % en Guyane et 81 % en Hexagone.

Le mode de déplacement pour se rendre au travail a légèrement évolué entre 2009 et 2014. La majorité des Martiniquais (82 %) se rend au travail en voiture, camion ou fourgonnette. C'est deux points de plus qu'en 2009. Inversement, les actifs qui privilégient la marche à pied, les deux-roues et les transports en commun ont diminué durant la période. Les actifs n'utilisant pas de transport sont stables.

Les actifs qui se rendent au travail en véhicules motorisés sont un peu plus nombreux en Guadeloupe (83 %), mais moindres en Guyane (72 %) et dans l'Hexagone (70 %). En revanche, ceux qui empruntent les transports en commun sont plus nombreux en France (15 %) qu'en Outre-Mer. ■

1 Chiffres clés de l'automobile

	Martinique		Hexagone*	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)
Véhicules particuliers	14 532	2,4	2 079 511	4,8
Véhicules utilitaires légers ⁽¹⁾	2 205	3,7	436 929	7,1
Véhicules industriels à moteur ⁽²⁾	109	13,5	51 756	6,9
Transports en commun	22	-69,9	6 338	-3,9
Ensemble	16 868	2,3	2 574 534	5,2

* y compris la Corse.

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

Source : SOeS, SIDIV.

2 Une croissance plus importante qu'en Hexagone

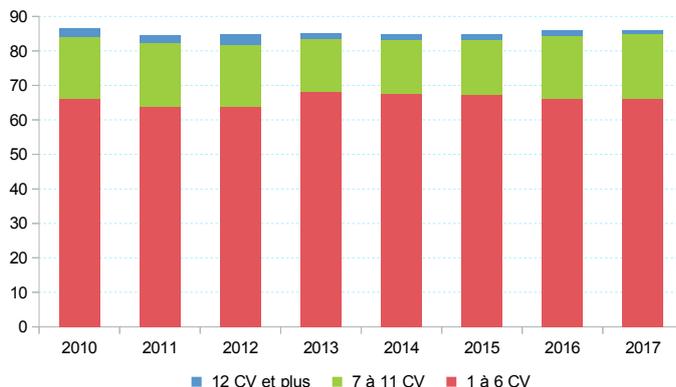
Immatriculations de véhicules particuliers neufs (en Indice, base 100 en 2010)



Source : SOeS, SIDIV.

3 Baisse des immatriculations de petites cylindrées, hausse des cylindrées intermédiaires

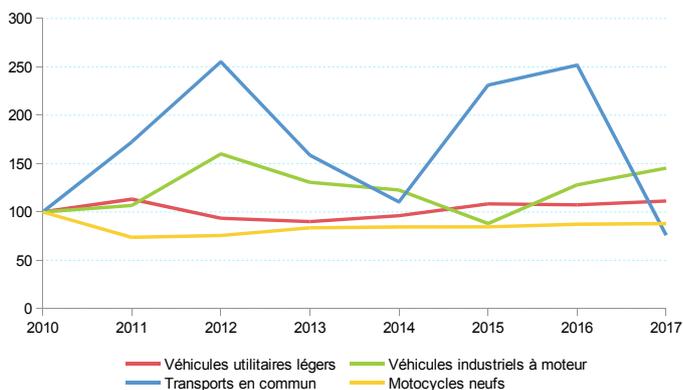
Évolution des Immatriculations de véhicules particuliers neufs selon la puissance administrative (en %)



Source : SOeS, SIDIV.

4 Toutes les immatriculations augmentent, sauf celles des transports en commun

Évolution des immatriculations des autres véhicules routiers neufs selon le type (en indice, base 100 en 2010)



Source : SOeS, SIDIV.

5 Les ménages équipés en automobile augmentent

Indicateurs d'équipement automobile et de déplacements domicile-travail

	2009		2014		Hexagone 2014	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble des ménages	159 371	100	165 876	100	28 044 628	100
Sans voiture	45 699	28,7	46 064	27,8	5 294 206	18,9
Avec au moins une voiture	113 672	71,3	119 812	72,2	22 750 422	81,1
Actifs occupés au lieu de résidence	134 766	100	131 741	100	26 150 292	100
Travaillant dans leur commune de résidence	57 763	42,9	56 317	42,7	8 955 431	34,2
Travaillant dans une autre commune de la zone	76 219	56,6	74 668	56,7	16 789 723	64,2
Travaillant hors de la zone	784	0,6	755	0,6	405 138	1,5
Ensemble des actifs occupés au lieu de résidence	134 766	100	131 741	100	26 150 292	100
Pas de transport	3 926	2,9	3 833	2,9	1 143 372	4,4
Marche à pied	8 194	6,1	6 910	5,2	1 755 892	6,7
Deux roues	1 986	1,5	1 751	1,3	1 020 497	3,9
Voiture, camion, fourgonnette	107 995	80,1	108 199	82,1	18 276 734	69,9
Transports en commun	12 666	9,4	11 048	8,4	3 953 796	15,1

Source : Insee, Recensements de la population 2009 et 2014 (exploitations principales) - Dancier Metric.

Épargne-Crédit

En Martinique, l'activité bancaire demeure bien orientée en 2017

En 2017, dans un contexte de taux d'intérêt toujours faibles, les établissements de crédit continuent de développer leur activité de financement de l'économie. L'activité de collecte reste dynamique, principalement s'agissant des dépôts à vue, mais également, dans une moindre mesure, de l'épargne longue.

Evie Coyan, Iedom

Une activité de financement en hausse

L'encours sain de crédits affiche une nouvelle progression de 3,3 % sur un an, après +2,9 % l'année précédente. Il s'établit à 9,1 milliards d'euros, essentiellement soutenu par les ménages et les entreprises, ces deux catégories de clientèle demeurant les premiers bénéficiaires du financement bancaire (avec respectivement 40,9 % et 40,2 % de l'encours sain).

À 3,7 milliards d'euros, les crédits aux ménages enregistrent une hausse de 4,8 %, contre 3,4 % en 2016. En effet, les crédits à l'habitat, première composante de l'encours, gagnent en dynamisme par rapport à l'année précédente (+3,7 %, après +2,3 %). Pour autant, le taux de croissance des crédits à l'habitat reste en deçà des niveaux atteints avant 2016 (notamment +5,6 % en 2015). Les crédits à la consommation, repartis à la hausse depuis 2015, sont particulièrement bien orientés (+7,3 %, après +6,6 % en 2016).

L'encours de crédits des entreprises progresse de 4,4 % et approche les 3,7 milliards d'euros. Cette augmentation s'avère néanmoins inférieure à celle observée l'année précédente (+5,0 %) et est liée aux performances moindres des crédits immobiliers et des crédits d'investissement. S'agissant de ces derniers, si la tendance reste favorable, le rythme de progression continue de fléchir (+6,5 % en 2017, contre +8,8 % en 2016 et +13,1 % en 2015). Les crédits immobiliers, qui affichaient une hausse de 2,0 % l'année précédente, accusent un léger retrait en 2017 (-0,6 %). À l'inverse, les crédits d'exploitation, stables

en 2016, augmentent de façon significative (+7,8 %, après -0,1 %). Ce sont les comptes ordinaires débiteurs, c'est-à-dire les découverts, qui enregistrent cette hausse, et non les crédits de trésorerie. En dépit de ces évolutions, l'investissement reste la première source d'endettement des entreprises, loin devant les crédits immobiliers et les crédits d'exploitation.

Les collectivités locales constituent la seule catégorie de clientèle présentant un encours de crédits en repli, pour la deuxième année consécutive (-3,4 %, après -1,6 %). L'encours atteint ainsi 1,2 milliard d'euros. Les crédits d'investissement reculent de 4,3 %, quand les crédits d'exploitation augmentent de 55,7 %. Ces derniers demeurent, néanmoins, négligeables dans l'encours des collectivités.

Des créances douteuses qui progressent

L'encours douteux (*définitions*) s'élève à 617 millions d'euros en 2017, après 563 millions l'année précédente (+9,5 %). La proportion de ces créances douteuses, dans l'ensemble des crédits consentis, s'établit à 6,3 %, également en hausse (+0,3 point), allant ainsi à l'encontre de la tendance baissière observée depuis plusieurs années. Pour sa part, le taux de provisionnement (*définitions*) se contracte à 47,3 % (-3,3 points).

Une collecte bien orientée

Le montant des actifs financiers de la place croît en 2017 et atteint 8,0 milliards. Cette augmentation, progressive et continue depuis plusieurs années, s'avère

particulièrement marquée cette année (+7,0 % sur un an). Elle se rapporte aux changements de comptabilisation (*définitions*) opérés par un établissement de crédit. En neutralisant cette opération, la hausse des actifs atteint 2,5 % (après +3,6 % en 2016).

Cette année encore, compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt, les dépôts à vue augmentent fortement, au détriment des placements liquides ou à court terme. Ainsi, les dépôts à vue représentent désormais 42,0 % des actifs, avec 3,3 milliards d'euros. De plus, la progression des dépôts à vue s'avère particulièrement marquée (+21,1 % sur un an) et correspond également aux changements de comptabilisation. En neutralisant cette opération, la hausse des dépôts à vue atteint 9 %.

Les placements liquides ou à court terme se replient de 5,5 %, après -4,1 % en 2016. En particulier, les placements indexés sur les taux de marché (les comptes à terme, par exemple) reculent de 19,7 % sur un an. En revanche, les comptes d'épargne réglementée résistent, affichant même un léger sursaut (+0,5 %, après -0,3 %). Les évolutions sont contrastées dans le détail, avec notamment un dynamisme notable des livrets A/bleus (+5,7 %) et des livrets de développement durable (+3,7 %), mais un retrait des livrets ordinaires (-5,1 %) et des livrets d'épargne populaire (-3,9 %).

L'épargne à long terme continue de progresser à un rythme modéré (+2,4 %, après +2,8 %), soutenue par les contrats d'assurance-vie (+4,7 %). ■

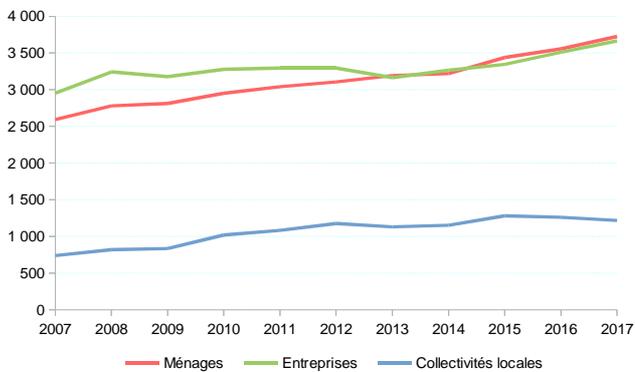
1 Chiffres clés

	Valeur 2017 (en milliards d'euros)	Évolution 2017/2016 (en %)
Crédits sains	9,1	3,3
Dont ménages	3,7	4,8
Dont entreprises	3,7	4,4
Dont collectivités	1,2	-3,4
Crédits douteux	0,6	9,5
Actifs financiers	8,0	7,0
Dont dépôts à vue	3,3	21,1
Dont placements liquides ou à court terme	2,1	-5,5
Dont épargne à long terme	2,5	2,4

Source : IEDOM - Surfif.

2 Le financement des ménages et des entreprises continue de progresser

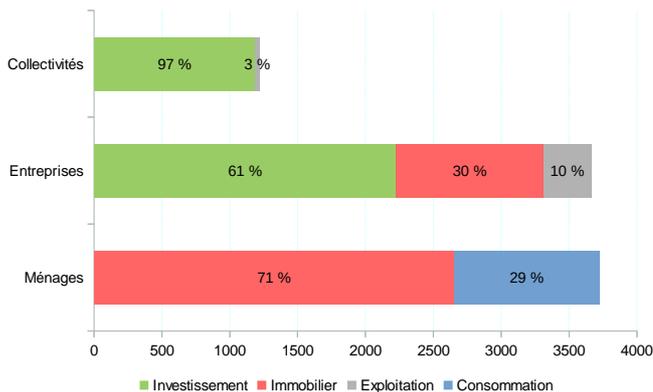
Évolution des encours sains de crédits (en million d'euros)



Source : IEDOM - Surfif.

3 Les crédits à moyen long terme sont prépondérants

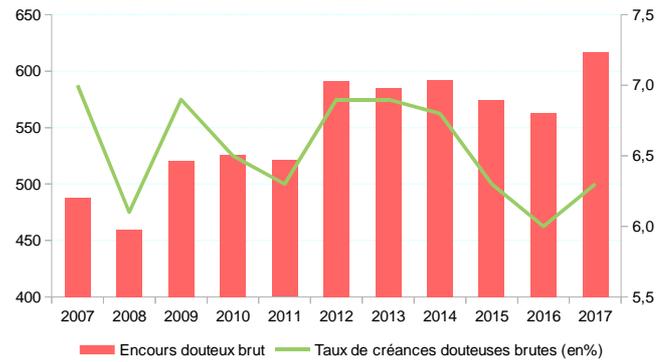
Répartition des crédits par nature au 31/12/2016 (en million d'euros et %)



Source : IEDOM - Surfif.

4 L'encours douteux repart à la hausse

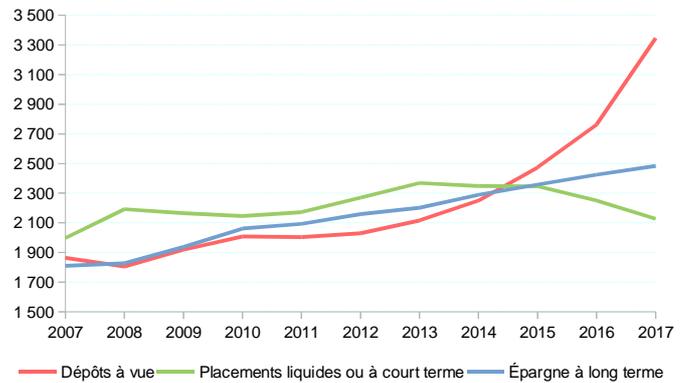
Évolution des créances douteuses brutes (en million d'euros)



Source : IEDOM - Surfif.

5 La hausse des actifs financiers reste particulièrement soutenue par les dépôts à vue

Évolution des actifs financiers (en million d'euros)



Source : IEDOM - Surfif.

Démographie d'entreprises

Une inflexion de la création d'entreprises

Avec 3 140 nouvelles entreprises en 2017, les créations d'entreprises diminuent de 2 % par rapport à 2016 en Martinique. La baisse des créations concerne toutes les formes juridiques d'entreprises. L'augmentation des créations dans les secteurs de l'industrie et des services aux entreprises ne compense pas la diminution dans les autres secteurs d'activité. Le taux de créations est en léger recul. La moitié des nouvelles entreprises s'implantent dans la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique.

Marion Lauvaux, Insee

En Martinique, en 2017, le tissu économique s'enrichit de 3 140 nouvelles entreprises. Après deux années de progression en 2015 et en 2016, la création d'entreprises repart à la baisse en 2017 (-2 %), ceci pour toutes les catégories juridiques. Cette baisse n'est pas aussi importante que celle de Guyane (-10,5 %) ; en revanche, la création d'entreprises se porte bien au niveau national (+7 %) et en Guadeloupe (+7,4 %).

La forme sociétaire est privilégiée

Avec 1 600 immatriculations en 2017, les créateurs sont de plus en plus nombreux à choisir la forme sociétaire pour créer leur entreprise. Comme en 2016, les sociétés représentent un peu plus de la moitié des créations, soit quatre points de plus qu'en 2015. Alors que toutes les autres formes juridiques d'entreprises régressent, la forme sociétaire est celle qui résiste le mieux (-1 %).

Pour la deuxième année consécutive, les créations d'entreprises individuelles (hors micro-entreprises) sont en baisse (-2,6 %). De même, les créations de micro-entreprises ne cessent de se contracter (-3,7 %). Par rapport à 2009, année de mise en place du dispositif, les nouveaux micro-entrepreneurs sont beaucoup moins nombreux : leur nombre a été divisé par trois en huit ans, pour ne représenter, en 2017, que 658 nouvelles entreprises. En perte de vitesse depuis 2013, le statut de micro-entrepreneur semble être devenu moins séduisant après la mise en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires. Cependant, les créations de micro-entreprises augmentent en Guadeloupe et en Guyane en 2017.

L'industrie et les services aux entreprises en hausse

En 2017, les créations d'entreprises augmentent fortement dans l'« industrie » (+11,8 %) et les « services aux entreprises » (+5,8 %). Si l'industrie est à son plus haut

niveau depuis 2012, elle ne pèse que 6,3 % dans la création d'entreprises en 2017. Dans ce secteur, l'ensemble des formes juridiques est en augmentation. Les entreprises individuelles sont particulièrement dynamiques avec une augmentation de 60 % des micro-entreprises et de 11,5 % des entreprises individuelles hors micro-entreprises. Dans les « services aux entreprises », la création est au plus haut depuis 2013 : ce secteur assure près d'un tiers de la création d'entreprises. La forme sociétaire est particulièrement dynamique dans ce secteur (+10,9 %), alors que les micro-entreprises sont en diminution (-4,2 %).

Ces deux secteurs ne représentent que 40 % des créations d'entreprises et malgré leur bonne santé, ils ne permettent pas de compenser la baisse de la création dans les autres secteurs. Le secteur du « commerce, transports, hébergement et restauration » diminue de 8,8 %, celui des services aux particuliers de 5,4 % et la construction de 4,1 %.

La création d'entreprises dans le « commerce, transports, hébergement, restauration » atteint son niveau le plus bas des huit dernières années. Le repli de 2017 concerne toutes les formes juridiques avec une baisse importante dans les créations de sociétés (-11,1 %). Les créations d'entreprises dans les services aux particuliers sont également au plus bas depuis huit ans. La légère hausse de la création d'entreprises individuelles (+1,7 %) ne compense pas la baisse dans les autres formes juridiques. Enfin, la construction est à son plus bas depuis 2014. La création d'entreprises individuelles chute de 19,4 % ainsi que celle de sociétés (-2,4 %). A contrario, les micro-entreprises de ce secteur sont très dynamiques (+48,4 %).

Les créations en léger recul

Avec un stock de 38 167 entreprises au 31 décembre 2016 (2 089 de plus qu'en 2016),

le taux de création d'entreprises (*définitions*) est en léger recul : 8,2 % contre 8,9 %. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette diminution sauf l'industrie (+0,5 point). Les « services aux particuliers » et le « commerce, transport, hébergement, restauration » sont les plus touchés (respectivement -1,3 point et -1,1 point).

Une création concentrée dans la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique

La moitié des créations d'entreprises se concentre dans la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique. Les créations dans cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sont particulièrement dynamiques au regard de sa population qui représente 42 % de la population martiniquaise. La création d'entreprises dans la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique s'équilibre avec un tiers de la création d'entreprises pour un tiers de la population martiniquaise. Enfin, seulement 17 % des créations ont lieu dans la Communauté d'Agglomération du pays Nord Martinique, alors qu'elle rassemble 27 % de la population.

Légère stabilité des défaillances d'entreprises

Depuis trois ans, les défaillances d'entreprises sont assez stables. En 2017, 374 entreprises font l'objet de liquidation, contre 383 en 2016 et 362 en 2015. Les défaillances ne recouvrent pas l'ensemble des cessations d'activité des entreprises. Pour faire l'objet d'une procédure judiciaire, l'entreprise doit avoir des actifs comme des moyens de production ou des salariés. ■

1 Chiffre clés des créations d'entreprises

(en % et en nombre)

	Entreprises individuelles hors auto-entreprises		Régime micro-entrepreneur	Ensemble	
	Sociétés			Créations en 2017	Évolution 2017/2016
	Évolution 2017/2016				
Martinique	-1,0	-2,6	-3,7	3 144	-2,0
France métropolitaine	4,8	6,8	8,6	575 200	6,8

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 La création d'entreprises repart à la baisse en 2017

Répartition des créations d'entreprises selon le statut en en Martinique (en %)

	Industrie	Construction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble	
	Évolution 2017/2016					Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)
Créations de sociétés							
Martinique	5,4	-2,4	-11,1	10,9	-7	1 589	-1
France métropolitaine	2,1	5,2	0,1	8,7	6,9	191 186	4,8
Créations d'entreprises individuelles, hors micro-entreprises							
Martinique	11,5	-19,4	-5,1	4,8	1,7	897	-2,6
France métropolitaine	24,8	10,2	7,7	7,3	-0,2	145 206	6,8
Demandes de création d'entreprises sous régime micro-entrepreneur							
Martinique	60,0	48,4	-8,2	-4,2	-11,3	658	-3,7
France métropolitaine	-18,6	-22,6	13,5	15,4	7,5	238 808	8,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Légère baisse des défaillances d'entreprises

Défaillances d'entreprises (en nombre et %)

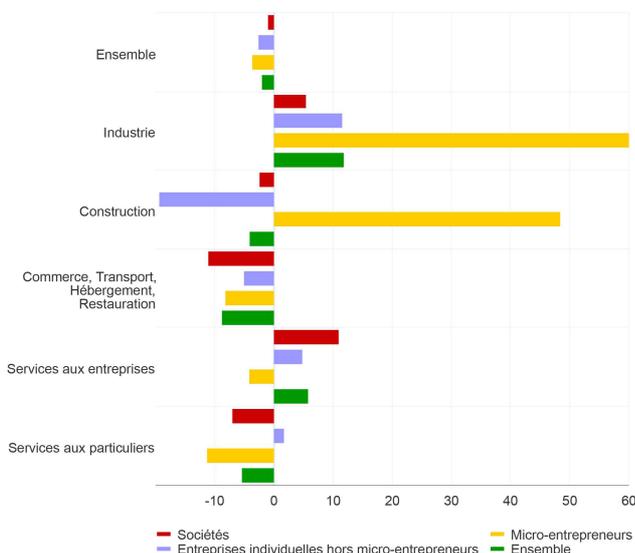
	Défaillances (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)
Martinique	374	-2,6
France métropolitaine	53 142	-6,0

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/18).

4 Croissance importante des micro-entreprises dans l'industrie et la construction

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 en Martinique (en %)



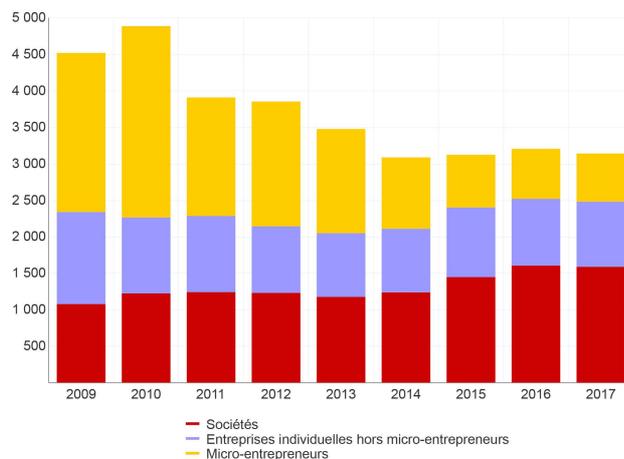
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Stabilité des sociétés, baisse des micro-entreprises

Créations d'entreprises dans la région en Martinique (en nombre)



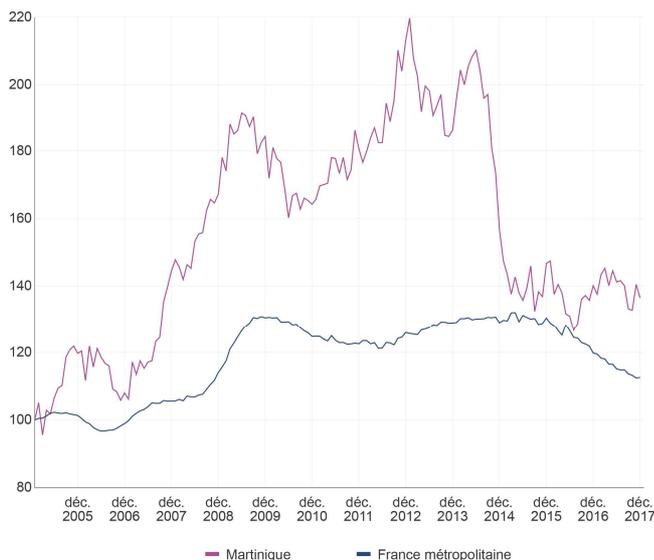
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Quasi stabilité des défaillances sur trois ans

Évolution des défaillances d'entreprises en en Martinique (en indice, base 100 en janvier 2005)



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/18).

Agriculture

La production agricole grevée par Matthew et Maria

Après Matthew en 2016, la Martinique essuie à nouveau une tempête tropicale en 2017. Sans surprise, les mauvaises conditions climatiques constituent l'élément explicatif majeur d'une production agricole morose en 2017. Les deux cultures emblématiques de l'île que sont la banane et la canne à sucre sont nettement impactées, de même que l'élevage d'herbivores fortement dépendant des ressources prairiales donc indirectement du climat. L'élevage hors-sol semble montrer ses limites face à une demande portée davantage vers les produits d'importation à bas prix. Seuls les fruits et légumes, après avoir connu des difficultés suite à la fermeture de la Société Coopérative des Maraîchers¹ (SOCOPMA) connaissent une progression significative en 2017.

Jean-Pierre Devin, DAAF Martinique

Matthew impacte la production de canne en 2017

La tempête Matthew avait déjà impacté la production de bananes en 2016. En 2017, c'est au tour de la canne à sucre d'en subir les effets : la production de canne récoltée au printemps diminue de 7,8 % malgré une surface en légère hausse. La richesse en saccharose demeure faible : 10,71 g de sucre pour 100 g de canne, soit près de deux points de moins par rapport aux années 2012 à 2015. Sans surprise dans ces conditions, le quasi-maintien du volume commercialisé à destination des distilleries (-4 % par rapport à 2016) se fait au détriment de la livraison à la sucrerie du Galion, qui chute de 20 % par rapport à 2016. En dix ans, la part des cannes broyées livrées aux distilleries est passée de 62,12 % en 2007 à 81,21 % en 2017.

Maria empêche la production de bananes de retrouver son niveau historique

Par la rapidité de son cycle de production, la culture de la banane permet de faire face efficacement à un incident climatique majeur. Si les exportations sont faibles début 2017, du fait des dégâts liés à Matthew, les efforts de replantation réalisés portent leurs fruits dès le mois de juin, durant lequel les exportations sont supérieures à celles de juin 2016. Ces efforts de replantation suite à la tempête Matthew ne seront malheureusement pas longtemps suivis d'effet, la tempête Maria réitérant à l'automne 2017 les dégâts constatés en 2016. Les arrière-effets de Matthew conjugués à ceux de Maria conduisent à une diminution de 30 % de la production en 2017. L'année s'accompagne également d'une diminution du prix moyen de la banane martiniquaise, qui passe de 0,75 €/kg en 2016 à 0,71 €/kg en 2017. Les prix plus favorables du premier semestre demeurent inférieurs à ceux de

2016, malgré la diminution de l'offre liée à Matthew. L'augmentation de l'offre au deuxième semestre entraîne logiquement une diminution des prix, favorisée par un contexte international défavorable. La banane antillaise doit faire face à une offre pléthorique dans un contexte de ralentissement du marché. Le développement dans les pays tiers de la banane "bio" vient par ailleurs limiter les effets du plan Banane Durable 2 (*encadré*) destiné notamment à promouvoir l'image de la banane de Martinique et de Guadeloupe. Cette baisse des prix lors du second semestre demeure néanmoins inférieure à celle constatée en 2016, présentant ainsi le seul signal favorable de cette campagne.

Les produits de la diversification peu impactés

Présentant plusieurs cycles de production annuels, les légumes sont naturellement moins sensibles aux incidents climatiques. En 2017, la production de légumes commercialisés via les organisations de producteurs croît de plus de 40 %, la production de fruits et de tubercules étant par ailleurs peu impactée par Matthew et Maria (respectivement -1 % et -4 % par rapport à 2016).

La production d'herbivores en diminution

La production de viande bovine diminue pour la deuxième année consécutive, la baisse s'accroissant en 2017 (-7,9 % par rapport à 2016). Cette diminution de production est étroitement liée à la production des prairies, forcément impactée par les incidents climatiques. Par ailleurs, le nombre de bovins de plus de deux ans (vaches de réformes et vaches nourrices) augmente (+19,6 % par rapport à 2016). On assiste de fait à une décapitalisation du cheptel qui risque fort

de pérenniser cette tendance à la diminution de production de viande bovine dans les prochaines années. Les importations progressent en conséquence (+3,5 % par rapport à 2016) afin de satisfaire la demande locale. Cette tendance à la baisse touche également le secteur des ovins-caprins de manière accentuée (la production diminue de 21,1 % par rapport à 2016).

Élevage hors-sol : la production de porc compense la diminution de production de viande bovine

L'élevage de porcs continue d'augmenter significativement en 2017 (+8,2 % par rapport à 2016), venant ainsi compenser la diminution de l'offre de viande bovine. La production de volailles, en revanche, ne progresse pas en 2017, laissant peut-être apparaître un équilibre de l'offre et de la demande en viande fraîche par une substitution partielle entre la viande bovine et le porc. Par ailleurs, les produits d'importation à bas prix, venant traditionnellement concurrencer la production locale, restent pratiquement stables en 2017 (-0,45 % en tonnage par rapport à 2016 pour les volailles et +1,44 % pour le porc), ce qui vient conforter l'hypothèse d'une saturation possible de la demande en produits frais. ■

Le Plan Banane Durable

Créé le 5 décembre 2008, le Plan Banane Durable 1, a été signé entre les filières banane de Guadeloupe et Martinique, le ministère de l'Agriculture et les collectivités locales. Il fut mis en œuvre entre 2008 et 2014 pour soutenir la filière banane.

Le Plan Banane Durable 2 s'inscrit dans la continuité du plan Banane 1. Ce plan a commencé au début de l'année 2015 et poursuit les efforts entrepris.

¹ SOCOPMA a été liquidée après 46 ans d'existence.

1 Chiffres clés

	2016	2017	Variation 2017/2016 (en %)
Production commercialisée de bananes (en tonnes)	200 928	122 304	-39,1
Cannes broyées (en tonnes)	225 951	208 249	-7,8
dont Sucrieries	49 081	39 123	-20,3
Distilleries	176 870	169 126	-4,4
Fruits, Légumes et Tubercules	5 703	7 008	22,9
Production animale (en tonnes)	4 125	4 135	0,2
dont Volailles	1 903	1 900	-0,2
dont Porcins	1 122	1 214	8,2
dont Bovins	1 000	921	-7,9

Sources : DAAF - CTCS - Abattoir BôKaïl - SEMAM.

2 Une production de canne en légère baisse mais une richesse en saccharose qui se maintient

Évolution des tonnages de cannes commercialisées et teneur en saccharose sur dix ans (en tonne)



Source : CTCS.

3 Les exportations de bananes diminuent

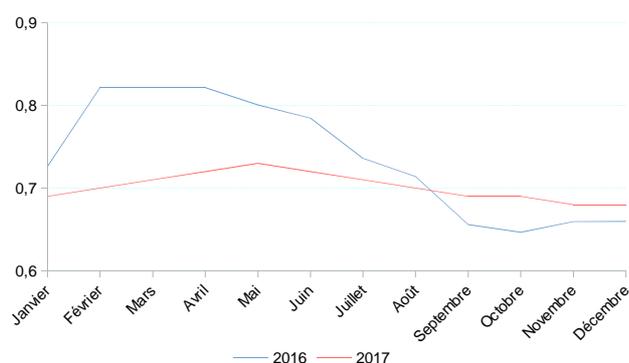
Évolution de la production de bananes entre 2016 et 2017 et du prix payé au producteur (en tonne et €/kg)

	2016	2017	Variation 2017/2016 (en %)
Exportations (tonnes)	177 239	119 045	-32,8
Marché local (tonnes)	2 690	3 259	21,2
Production commercialisée (en tonnes)	179 929	122 304	-32,0
Prix moyen payé au producteur (€/Kg)	0,62	0,58	-6,5
Prix moyen local (€/Kg)	0,42	0,44	4,8

Source : DAAF.

4 Les prix de la banane reflètent le contexte international morose

Évolution mensuelle du prix moyen d'achat de bananes martiniquaises exportées en France Hexagonale (en euro)



Sources : DAAF.

5 Les livraisons de légumes par les organisations de producteurs augmentent en 2017

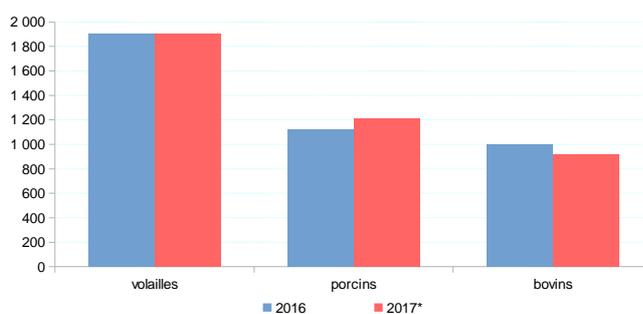
Évolution de la commercialisation de fruits, légumes et tubercules par les organisations de producteurs (en tonne et %)

	2016	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
Fruits	2 150,3	2 123,5	-1,2
Légumes	3 266,0	4 609,1	41,1
Tubercules	286,8	275,3	-4,0
Total	5 703,1	7 008,0	22,9

Sources : DAAF.

6 La production de bovins et de volailles diminue

Évolution des productions animales entre 2016 et 2017 (en tonne)



* données provisoires

Source : DAAF - abattoir BôKaïl - SEMAM.

Construction

Augmentation des autorisations de construire en 2017

En 2017, les autorisations de construire augmentent de 6 % en Martinique et concernent principalement le logement collectif qui représente désormais 53 % des logements autorisés. Ces projets profitent surtout aux territoires de la CAESM et de la CACEM. En revanche, les mises en chantier de logements baisse de 11 %, de même que la surface moyenne de planchers. Le parc social progresse de 3 % et 2 862 logements ont été financés pour une Ligne Budgétaire Unique (LBU) de 30,4 millions d'euros.

Ludovic Fragnol, DEAL

En 2017, le nombre de logements autorisés à la construction en Martinique repart à la hausse. Après une chute de 27 % entre 2015 et 2016, il augmente de 6 % entre 2016 et 2017. Le nombre de logements autorisés en France, hors Mayotte, progresse au même rythme (+ 7 %). Quatre projets de constructions autorisées sur dix sont situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM) (soit une évolution de 32 % sur un an), 37 % sur celui de la Communauté Agglomération Centre Martinique (CACEM) (soit une diminution de 14 % sur un an) et 23 % sur celui de la Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique (CAPNM) (stable entre 2016 et 2017).

La proportion de logements collectifs progresse

Parmi les 2 600 projets de constructions autorisés en 2017, 1 360 sont des logements individuels, en baisse de 9 % par rapport à 2016. Les autres sont des logements collectifs (y compris des logements en résidence), en hausse de 29 % sur un an. Sur les cinq dernières années, les logements individuels représentent 47 % des autorisations délivrées et les logements collectifs 53 %. Ces derniers, particulièrement faible il y a dix ans (un tiers), ont crû fortement sur la période.

Durant cette période, les projets ont diminué de 26 % pour atteindre 15 400 autorisations de construire délivrées sur la Martinique, soit 3 080 logements en moyenne par an (1 450 maisons individuelles, 1 630 appartements et logements en résidence).

Des constructions autorisées plus petites

En 2017, 205 219 m² de surfaces de plancher de logements sont enregistrés dans le département. Cette superficie est en baisse de 1,3 % par rapport à 2016, alors même que le nombre de logements autorisés est en hausse. La surface moyenne de plancher des logements autorisés est ainsi passée de 84,8 m² à 78,9 m² (- 7 % en un an). Cela s'explique par la baisse relative du nombre de constructions de maisons individuelles.

Nette baisse des mises en chantier

En 2017, les mises en chantier de logements représentent 2 350 logements, soit une diminution de plus de 11 % par rapport à 2016. Ce sont ainsi 1 150 logements collectifs et 1 200 logements individuels qui ont été mis en chantier pendant l'année 2017 (en baisse respectivement de 15 % et 7 % par rapport à 2016).

Progression du nombre de logements sociaux

Au 1^{er} janvier 2017, le parc locatif des bailleurs sociaux compte 31 803 logements en Martinique, en progression de 3,1 % sur un an, soit 944 logements supplémentaires. En 2016, 989 logements ont été mis en service, soit une progression de 45 % par rapport à 2015. La plupart de ces logements sont neufs (98 %). Cette progression est encore accrue par rapport à celle de l'année 2015 qui avait atteint + 39 %.

Comme l'année précédente, l'évolution du parc des logements sociaux de La Réunion

est la plus significative (+ 4,1 %). En France hexagonale, ce taux est de 1,7 %, ce qui place les régions d'Outre-mer parmi les régions les plus dynamiques en termes d'évolution du parc de logements sociaux.

En 2017, 2 862 logements ont été financés pour une dotation globale en Ligne Budgétaire Unique (LBU) de 30,4 millions d'euros. Parmi eux, 826 logements ont été financés pour un montant total de 13,7 millions d'euros (soit un million de moins qu'en 2016), 852 sont des Logements Locatifs Sociaux (LLS) et 264 des Logements Locatifs Très Sociaux (LLTS).

La dotation de la partie réhabilitation et confortement parasismique a augmenté de 41 % entre 2016 et 2017, passant de 2,9 à 4,1 millions d'euros. Celle de l'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH) a, en revanche, diminué de 10,2 à 8,7 millions d'euros en un an.

637 logements locatifs sociaux ont été livrés en 2017

Enfin, 951 logements ont été mis en chantier, parmi lesquels 606 LLS et 243 LLTS. Le nombre de livraisons varie d'une année à l'autre selon des délais de réalisations des opérations.

Sur les trois dernières années 600 LLS-LLTS ont été livrés par an en moyenne (637 en 2017 et 868 prévues en 2018), dans la lignée des objectifs fixés par le conseil départemental de l'habitat. ■

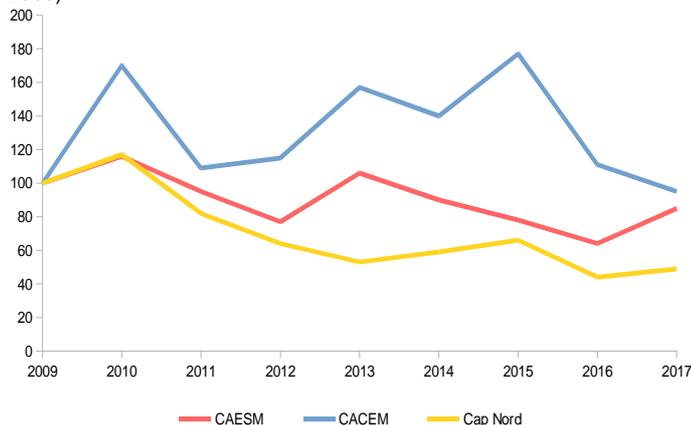
1 Chiffres clés du logement

	2016	2017	Évolution 2016/2017 (en%)
Nombre estimé d'autorisations de construire	2 453	2 603	6,11
dont logements individuels	1 488	1 358	-8,74
dont logements collectifs/résidence	965	1 245	29,02

Source : SDES, Sitadel, Estimations à fin mars 2018.

2 Les logements de la CACEM continuent de baisser

Logements autorisés par EPCI en Martinique (indice base 100 en 2009)



Source : SDES, Sitadel, Estimations à fin mars 2018.

3 Hausse des logements autorisés en Martinique

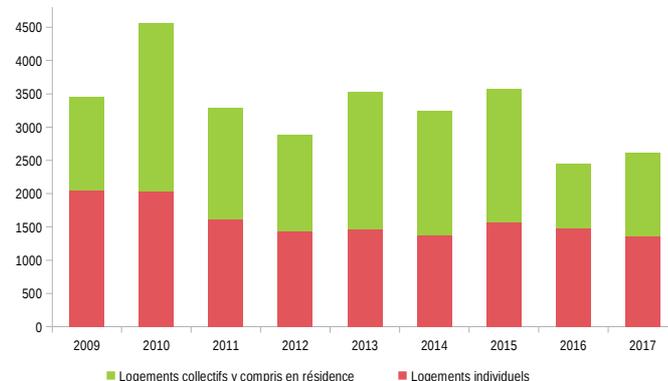
Évolution de la construction de logement (Indice base 100 en 2009)



Source : SoeS, Sitadel, Estimations à fin mars 2017.

4 Des logements collectifs plus nombreux

Répartition des logements autorisés selon le type de construction (en nombre)



Source : SDES, Sitadel, Estimations à fin mars 2018.

Le financement du logement social

Le financement du logement social est organisé autour de la LBU fongible, faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle. Elle est gérée par le ministère des Outre-mer, la Préfecture et la DEAL en assurent localement la gestion.

Ces crédits d'engagement et de paiement portent sur les aides à la pierre pour la réalisation de LLS et LLTS, l'accession sociale à la propriété, l'AAH, le confortement parasismique des logements locatifs sociaux (Plan Séisme Antilles), ainsi que sur la lutte contre l'habitat insalubre et les fonds régionaux d'aménagement foncier et urbain pour l'aménagement et l'équipement des terrains. Par ailleurs, la « Loi de développement économique pour l'Outre-mer » permet de mobiliser la défiscalisation immobilière et le crédit d'impôt au profit des opérations de logement social, en complément des crédits de la LBU.

La construction et la gestion des logements sociaux sont assurées par les trois sociétés d'HLM présentes dans le département depuis plus de quarante années (OZANAM, SIMAR, SMHLM), ainsi que par deux sociétés implantées plus récemment (SEMAG, SEMSAMAR).

Transport maritime

L'année 2017 est un millésime au bilan plutôt positif

L'activité de passagers est en progression impressionnante grâce à la croisière dopée par les événements climatiques qui ont affecté les îles du nord des Antilles.

Le trafic de conteneurs, grâce au transbordement, atteint son deuxième meilleur score. Le tonnage total de marchandises s'infléchit, en raison de la chute des vracs liquides (produits pétroliers).

Jean-Michel Vion, Grand Port Maritime de la Martinique

Le tonnage de marchandises est en léger repli

Avec un total annuel qui repasse juste sous la barre des 3 millions de tonnes, le tonnage global baisse de 4 % en raison de la très forte baisse des vracs liquides (produits pétroliers - 19 %), malgré les progressions notables des vracs solides et des marchandises diverses (respectivement 8 % et 9 %). Ce chiffre place 2017 au 8^e rang des dix dernières années.

Après trois années de forte activité, dont une année 2015 historique avec plus de 1,64 million de tonne, les vracs pétroliers totalisent, en 2017, moins de 1 200 000 tonnes et sont en baisse de près de 20 %. La baisse de 10 % enregistrée en 2016 se poursuit et le volume de vracs pétroliers est le plus bas des dix dernières années. C'est le reflet d'une activité de raffinage handicapée par des incidents techniques répétés : moins d'import de pétrole brut (six tankers contre huit) et, surtout, moins d'export de produits raffinés vers la Guadeloupe et la Guyane (seulement 234 000 tonnes, soit - 31 %). Cette situation traduit une modification du circuit d'approvisionnement.

En revanche, l'import direct de fuel pour la centrale EDF de Bellefontaine reste stable à près de 170 000 tonnes. Les vracs solides sont en hausse de 8 %, grâce au clinker (ciment brut) qui progresse de 10 % et au démarrage de l'import de biomasse pour la nouvelle usine électrique du Galion. Les engrais sont en forte baisse en lien avec la chute de la banane (- 30 %) et les céréales sont en léger repli (- 2 %). La baisse globale de l'ensemble des vracs (liquides et solides) est de 16 %.

Le tonnage des marchandises diverses (conteneurs et ro-ro) est en hausse de 9 %. La reprise du trafic de transbordement de conteneurs y a contribué. La chute de

l'export de banane (- 30 %), doublement affectée par des événements météorologiques (suites de la tempête Matthew au premier semestre et du cyclone Maria au second semestre), n'a pas gêné l'augmentation.

Le trafic de conteneurs repart à la hausse

Le nombre total de conteneurs en Équivalent Vingt Pieds (EVP) est en hausse de 3,6 %. Malgré la nouvelle chute de l'export de banane à la suite de Maria, le transbordement accélère sa reprise à partir de juillet et emporte la tendance. Le trafic de transbordement double et passe le seuil des 20 000 EVP et le trafic total franchit le seuil des 160 000 EVP, plaçant le cru 2017 en deuxième place dans l'histoire du Grand Port Maritime de Martinique (GPMLM) (après l'exceptionnelle année 2014) et de l'ancien port de commerce (hors 2004 peu significatif).

Le nombre de conteneurs pleins est en forte progression de plus de 8 %, les vides étant en baisse de 2 %.

Un secteur croisière fortement dopé par la saison cyclonique

L'activité de passagers 2017 est exceptionnelle, grâce au dernier trimestre de la croisière, juste après le passage des cyclones majeurs Irma et Maria sur le nord des Antilles (Saint-Martin, Îles Vierges, Puerto Rico...).

Les îles sinistrées n'étant plus en mesure de recevoir les escales programmées, les compagnies ont repositionné leurs navires sur le sud de l'arc antillais, dont la Martinique qui en bénéficie largement.

Le nombre d'escales supplémentaires est de 44, soit un peu moins de 200 000

passagers. Il s'agit de mouvements d'entrées et sorties de passagers et non pas du nombre d'individus visitant la Martinique. Les passagers en escale d'une journée sont comptabilisés au débarquement du navire puis au retour.

Le nombre d'escales passe ainsi, entre 2016 et 2017, de 189 à 225 (+ 19 %) et le nombre de passagers de 654 000 à 898 000 (+ 37 %).

L'année 2017 est une année exceptionnelle. Elle bat tous les records en nombre de passagers depuis que l'activité existe (830 000 en 1993 et 1995). Il faut remonter à 2001 pour retrouver un nombre supérieur d'escales (de navires beaucoup moins volumineux qu'actuellement). Sans cette activité supplémentaire de fin d'année, la croissance aurait été de 7 % pour les passagers et les escales auraient été en léger repli de 4 %.

Le nombre de passagers inter-îles est aussi en notable progression

Malgré une légère baisse du nombre d'escales, conséquence de l'arrêt d'une des deux compagnies de transport inter-îles, le nombre de passagers a fortement augmenté depuis avril. Le trafic annuel a progressé de 12 000 passagers (13 % de plus) pour atteindre près de 116 000 passagers, correspondant au niveau moyen des années 2013 à 2015.

Le nombre des escales de navires est en forte progression, passant de 1 614 à 1 785 (171 escales supplémentaires soit 11 % de plus). Cette évolution résulte des activités croissantes de la croisière (36 escales), du secteur marchandises (20 escales) mais surtout des petits navires échangeant des marchandises en quantités modestes (fruits, légumes, poissons) et dénommés « pacotilleurs », qui fréquentent de nouveau assidûment nos installations. ■

Pour en savoir plus :

- Le Grand Port de la Martinique : <http://www.martinique.port.fr/>

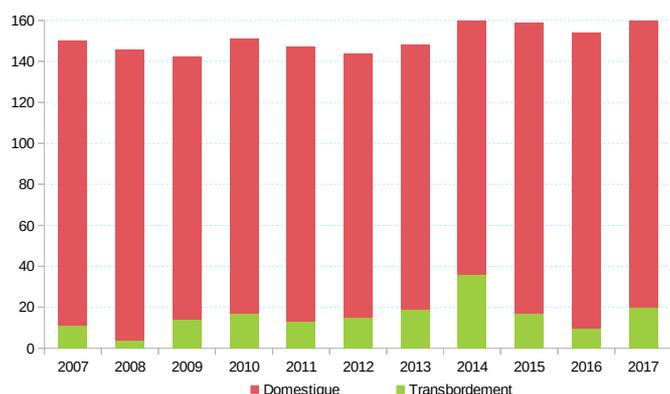
1 Chiffres clés

	2016	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
Marchandise totale (en tonne)	3 133 115	2 994 522	-4,4
Nombre de passagers	756 600	1 013 677	34,0
dont croisière basée au port	104 295	102 297	-1,9

Source : Grand port maritime de la Martinique, février 2018.

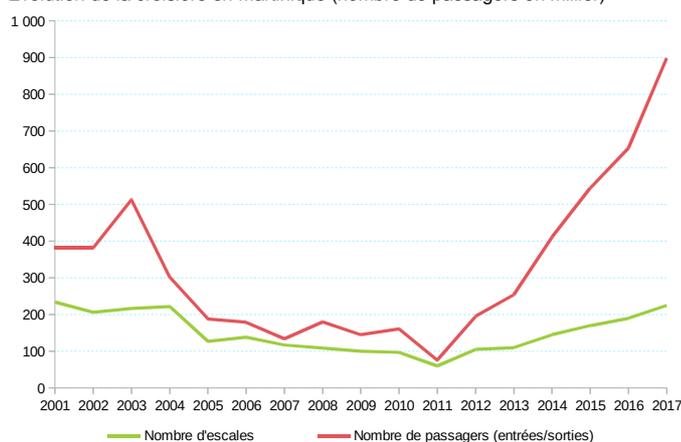
2 Le trafic de transbordement double en 2017

Évolution du trafic de conteneurs (en millier d'EVP)



4 En 2017, le nombre de passagers bat tous les records

Évolution de la croisière en Martinique (nombre de passagers en millier)



Source : Grand port maritime de la Martinique, février 2018.

5 La Martinique s'affirme comme une escale caraïbe de la Croisière

Évolution de la fréquentation portuaire (en nombre et en %)

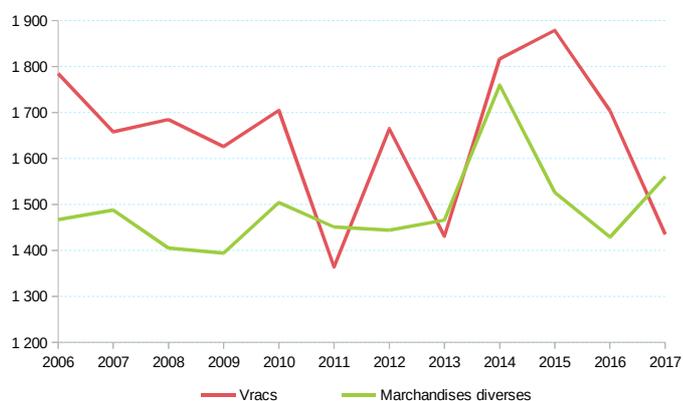
	2016	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
Nombre de passagers (entrées/sorties)	756 600	1 013 677	34
Croisière transit*	549 802	795 680	45
Croisière basée au port	104 295	102 297	-2
Total Croisière	654 097	897 977	37
Inter-îles	102 503	115 700	13
Nombre d'escales	1 614	1 785	11
Marchandises	662	682	3
Croisières	189	225	19
Inter-îles de passagers	625	619	-1
Autres	138	259	88

* passagers croisière en transit (excursionnistes) comptés 2 fois (au débarquement et à l'embarquement), conformément au référentiel technique annexé à l'arrêté ministériel du 24 octobre 2012 et relatif à l'élaboration et à la transmission des statistiques portuaires.

Source : Grand port maritime de la Martinique, mars 2018.

3 Le tonnage en vrac continue de diminuer

Évolution du tonnage en vrac et des marchandises diverses (dont conteneurs) (en millier de tonnes)



Source : Grand port maritime de la Martinique, mars 2018.

6 Une activité portuaire toujours en baisse

Évolution du transit portuaire en Martinique (en milliers de tonnes et pourcentage)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2017/2016
Total liquides + solides en vrac	1 363 775	1 664 548	1 430 893	1 816 861	1 879 281	1 703 673	1 434 665	-16
Liquides en vrac	1 162 396	1 455 742	1 213 036	1 577 152	1 643 012	1 483 522	1 196 691	-19
Pétrole brut	551 543	699 252	477 319	636 962	709 022	626 680	461 840	-26
Produits pétroliers raffinés ⁽¹⁾	610 853	756 490	735 717	796 464	776 634	687 906	565 462	-18
Import EDF Bellefontaine				143 726	157 356	168 936	169 389	0
Solides en vrac	201 379	208 806	217 857	239 709	236 269	220 151	237 974	8
Céréales	37 977	41 907	53 598	51 687	53 997	53 510	52 283	-2
Engrais	10 526	15 674	19 814	23 267	20 163	23 043	16 149	-30
Clinker	152 876	151 225	137 671	143 116	147 987	131 397	144 627	10
Autres solides en vracs	0	0	6 774	21 639	14 122	12 201	24 915	104
Marchandises diverses	1 450 910	1 443 819	1 448 121	1 759 573	1 526 034	1 429 442	1 561 093	9
Conteneurs	1 414 910	1 407 819	1 028 776	1 280 380	1 063 445	971 510	1 065 512	10
Tares des conteneurs	nd	nd	292 484	339 700	312 494	301 614	327 770	9
Véhicules automobiles	nd	nd	20 662	21 609	25 638	27 169	26 011	-4
RO-RO (hors conteneurs)	nd	nd	81 630	77 678	82 519	86 939	88 503	2
Tares Ro-Ro et ferry	nd	nd	42 749	40 206	41 938	42 210	53 297	26
Total marchandises	2 814 685	3 108 367	2 879 014	3 576 434	3 405 315	3 133 115	2 995 758	-4

Source : Grand port maritime de la Martinique, février 2018.

Transport aérien

En 2017, la hausse amorcée en 2016 se poursuit dans tous les segments

En 2017, le trafic aérien affiche des résultats satisfaisants en Martinique. Les mouvements d'avions commerciaux progressent de 0,3 % et le trafic passagers de 4,4 %. Les liaisons internationales continuent leur progression, avec près de 8,6 % de croissance. Le fret commercial aérien baisse de 0,7 % et celui de la Poste de 7,1 %.

José Jean-Marie, Aéroport international Aimé Césaire (SAMAC)

Le flux des passagers : développement des dessertes

L'année 2017 se caractérise par un renforcement des programmes de vols des opérateurs. Le lancement de nouvelles dessertes au départ de marchés émetteurs à fort potentiels, tels que les États-Unis, l'Allemagne ou le Canada, répond ainsi à une demande croissante. En effet, au cours de l'année, les résultats des trafics, toutes destinations confondues (hors transit), sont supérieurs de 2,9 % à ceux de l'année 2016, soit 1 852 786 passagers locaux transportés à fin décembre 2017 contre 1 801 083 à fin décembre 2016.

Le trafic national affiche une hausse de 2,2 % sur l'année. Ce faisceau de trafic reste stable (+ 0,1 %) sur le régional national, qui couvre, d'une part, la Guadeloupe (- 0,1 %) et, d'autre part, la Guyane (+ 1,0 %). Le trafic à destination ou en provenance de la France affiche une progression de 3,3 %. Elle s'explique notamment par l'effet de la croisière « tête de ligne » (point de départ ou d'arrivée d'un navire de croisière), sensible pendant la saison touristique dite « hiver » (premier trimestre, novembre et décembre). Cette évolution favorable est liée également à des capacités plus importantes offertes par la compagnie Air Caraïbes (troisième vol...). Le trafic international progresse de 8,6 %. Un chiffre qui recouvre une réalité contrastée : une diminution du trafic de 2,5 % sur le segment Caraïbe internationale sous l'effet des ouragans Irma et Maria et une augmentation du trafic de 19,3 % sur le segment « Autres aéroports ». La progression cumulée à fin décembre 2017

provient d'un effet combiné du développement de la croisière « tête de ligne » et des liaisons avec l'Amérique du Nord opérée par Norwegian Air Shuttle. De même, le trafic a été porté par les vols d'American Airlines sur la destination Miami ainsi que les vols d'Air Canada sur Montréal.

Par ailleurs, le nombre de passagers en transit direct augmente de 47,8 %. C'est la résultante des mouvements sociaux qui ont affecté la Guyane en début d'année 2017 et des cyclones qui ont frappé les Îles du Nord et la Dominique au cours du troisième et du quatrième trimestres 2017. Cette hausse s'explique également par les « doubles toucher » (vols avec deux escales dans le cadre d'une rotation) pratiqués plus fréquemment par différentes compagnies (XL Airways, Cubana de Aviacion, Condor, Air France Régional).

Les mouvements commerciaux enregistrent une légère progression

Les mouvements commerciaux (vols opérés par les compagnies aériennes) progressent de 0,3 % entre 2016 et 2017. Les mouvements commerciaux internationaux diminuent de 8,8 %, alors que les mouvements commerciaux nationaux et européens augmentent respectivement de 4,3 % et 18,5 %.

Le Tonnage Atterri Décollé (TAD) progresse de 4,0 % sur le national, de 13,0 % sur l'international et de 34,0 % sur les vols européens. Le TAD commercial augmente de 5,0 % en valeur cumulée.

Le fret commercial aérien à la baisse

En valeur cumulée, le trafic fret commercial est en régression de 0,7 % à fin décembre 2017 par rapport à fin décembre 2016, sous l'effet d'une stagnation des importations et d'une baisse de 2,0 % des exportations.

Le trafic Poste est en régression avec une baisse 7,1 % depuis le début de l'année. ■

Poursuite de la politique de développement des dessertes aériennes

Dans le cadre de sa politique de développement des dessertes aériennes, la Société Aéroport Martinique Aimé Césaire (SAMAC), poursuit la démarche conjointe de prospection auprès des compagnies aériennes avec le Comité Martiniquais du Tourisme. Ces actions communes contribuent à l'« ouverture du ciel de la Martinique au monde » avec pour objectif d'atteindre deux millions de passagers d'ici 2020.

Pour être en capacité d'accueillir avec la meilleure qualité de service possible ses passagers, la SAMAC a entrepris de moderniser et de redimensionner les infrastructures aéroportuaires. Ces opérations s'achèveront en 2020.

Certains équipements tels que les passerelles, la centrale énergie de secours, les nouveaux postes de stationnement avions gros porteurs, sont déjà pleinement opérationnels.

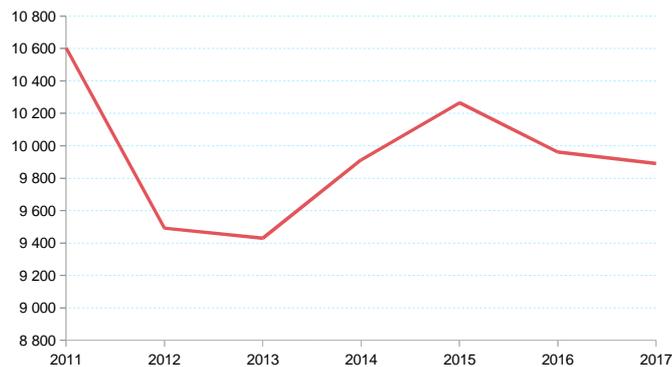
1 Chiffres clés

	2016	2017	Évolution 2017/2016 (%)
Passagers	1 801 083	1 852 786	2,9
dont France	1 077 312	1 113 151	3,3
DFA	543 858	544 307	0,1
Autres	179 913	195 328	8,6
Fret commercial (en tonne)	9 961	9 891	-0,7
La Poste (en tonne)	2 961	2 752	-7,1

Source : SAMAC.

2 Le fret commercial aérien continue de régresser

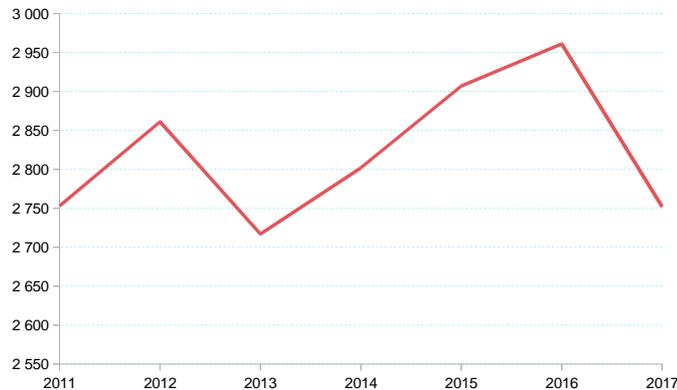
Évolution du fret commercial en Martinique (en tonne)



Source : SAMAC.

3 Chute du trafic postal en 2017

Évolution du trafic de la Poste en Martinique (en tonne)



Source : SAMAC.

6 Le trafic de passagers en forte augmentation

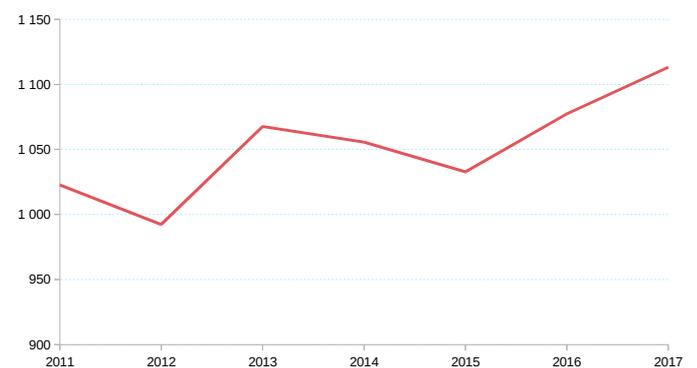
Évolution du trafic aéroportuaire en Martinique (nombre et %)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2017/2016 (en %)
Mouvements d'avions commerciaux	23 871	24 086	22 824	20 473	20 692	21 501	19 814	19 590	19 512	20 397	21 282	21 341	0,3
Trafic de passagers (en millier)	1 636	1 695	1 673	1 608	1 672	1 727	1 640	1 685	1 685	1 697	1 865	1 947	4,4
dont passagers locaux	1 542	1 603	1 572	1 496	1 557	1 621	1 566	1 624	1 625	1 635	1 801	1 853	2,9
passagers en transit	94	93	101	112	115	107	75	61	60	62	63	94	47,8
Trafic fret commercial (en tonne)	13 493	13 925	12 785	11 336	11 010	10 603	9 492	9 430	9 913	10 266	9 961	9 891	-0,7
Trafic Poste (en tonne)	2 236	2 240	2 315	2 712	2 697	2 753	2 861	2 717	2 802	2 907	2 961	2 752	-7,1

Source : SAMAC.

4 Progression exceptionnelle du trafic passagers

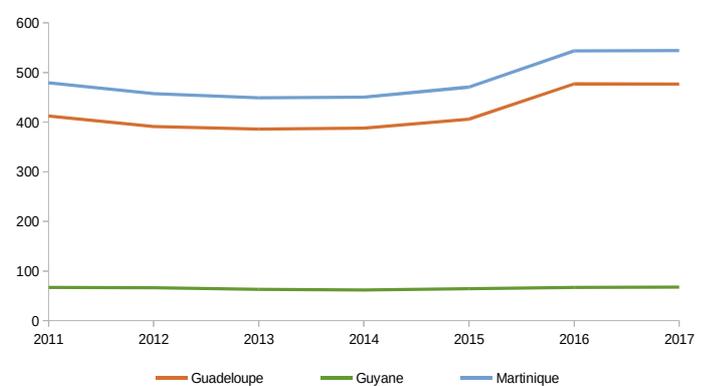
Évolution du trafic de passagers sur le transatlantique en Martinique (en nombre)



Source : SAMAC.

5 Stabilité de la desserte avec la Guadeloupe

Passagers entre la Martinique et les Départements Français d'Amérique (nombre en millier)



Source : SAMAC.

7 Stabilité de la desserte

Passagers à destinations internationales depuis la Martinique (en nombre et %)

	2016	2017	Variation 2017/2016 (en %)
Caraiïbe Internationale	72 842	71 034	-2,5
Autres Aéroports	81 589	97 360	19,3
Amérique du Sud	5 486	4 984	-9,2
Europe	19 996	21 950	9,8
Total International	179 913	195 328	8,6

Source : SAMAC.

Tourisme

Les croisiéristes portent le tourisme martiniquais à son plus haut niveau

En 2017, la fréquentation touristique en Martinique connaît une forte croissance (+ 16,4 %), comparativement à 2016. Cette dernière est portée par le tourisme de séjour (+ 3,1 %), par la stabilité du tourisme de plaisance (+ 0,1 %) et par le flux très important des croisiéristes (+ 44,5 %). En conséquence, les dépenses des touristes font un bond de 28,9 %, soit 424 millions d'euros qui profitent à l'ensemble de l'économie locale.

Bruno Marques, Comité Martiniquais du Tourisme

Plus d'un million de visiteurs en 2017

Au terme de l'année 2017, la fréquentation touristique de la Martinique a atteint 1,041 millions de visiteurs, soit une progression de 16,4 %, comparativement à l'année précédente. La fréquentation de 2017, la plus élevée jamais atteinte en Martinique, dépasse le seuil du million de visiteurs, qui n'avait plus été atteint depuis 1998. La répartition du flux touristique concentre sur les six premiers mois 55 % de la fréquentation annuelle.

Le flux des croisiéristes, qui représente 39 % de la fréquentation, est supérieur de 44,5 % à celui de 2016. Comparativement à 2016, les navires de croisière ont effectué 54 escales supplémentaires, portant à 256 le nombre total d'escales en 2017.

La fréquentation des touristes de séjour toujours au-dessus des 500 000 visiteurs

La fréquentation des touristes de séjour demeure au-dessus du seuil de 500 000 visiteurs pour la seconde année consécutive et classe l'année 2017 au 3^{ème} rang des fréquentations des trente trois dernières années. Le flux de visiteurs de séjour totalise 51,4 % de la fréquentation globale. La progression annuelle du flux de touristes de séjour est en large partie imputable au premier semestre de l'année 2017, où la fréquentation a augmenté de 5 %.

Profils des touristes de séjour

Les touristes de séjour, en faible majorité des femmes (50,8 %), ont entre 35 et 54 ans pour 54,2 % d'entre eux. Un peu plus de la moitié des visiteurs de séjour dispose d'un revenu du ménage compris entre 2 100 € et 6 100 € par mois. Les cadres et

les professions libérales représentent 33,7 % des touristes de séjour, et les retraités 14,2 %. En moyenne, les touristes de séjour visitent la Martinique en groupe de 2,5 personnes.

Les structures hôtelières hébergent moins de touristes de séjour

En 2017, 27,5 % des touristes de séjour ont choisi l'hôtellerie ou les Villages Vacances comme mode d'hébergement. Ceux qui ont résidé dans des structures non-hôtelières (villa, appartement, résidence de tourisme, gîte) représentent près de la moitié de la fréquentation annuelle : 46 % en 2017 contre 37 % en 2014. Le mode de résidence chez des amis et parents est proportionnellement en diminution et passe de 29,6 % en 2014 à 21,1 % des visiteurs de séjour en 2017.

En 2017, 44 % des touristes de séjour découvraient la Martinique pour la première fois. La durée moyenne de séjour a diminué : elle est de onze jours en 2017, pour 14 jours en 2014.

Les Nord-Américains et les Européens de plus en plus nombreux

La tendance à la mono-clientèle française s'est atténuée. Les Français de l'Hexagone représentent 68 % du flux de visiteurs contre 79 % en 2014. Cette diversification de la clientèle s'est opérée via une progression de la fréquentation des Nord-Américains (dont le flux passe de 2,7 % en 2014 à 5,9 % en 2017) et des Européens qui gagnent quatre points en passant à 9,6 % de la fréquentation annuelle.

Les visiteurs de séjour satisfaits

En venant à la Martinique, les visiteurs de séjour recherchent en majorité un produit balnéaire classique, combinant un climat

chaud, des plages, un cadre exotique, la détente et des gens du pays accueillant. Ils sont 83,2 % à visiter la Martinique pour leurs loisirs. Les visiteurs repartent relativement satisfaits ; 53 % d'entre eux se déclarent très satisfaits de leur hébergement. Ils sont 59,5 % à juger très favorablement la qualité des plages. Cependant, les excursions recueillent un peu moins de 20 % de jugements très favorables et 18,5 % s'en déclarent très satisfaits (21,2 % en 2014). Ils sont 42,2 % à estimer très satisfaisant le prix global du voyage (32,2 % en 2014).

Les dépenses des touristes augmentent

Les touristes et excursionnistes ont dépensé directement 424,8 millions d'euros, soit une progression de 28,9 % par rapport à 2016, où la dépense globale avait totalisé 329,7 millions d'euros. Cette progression reflète l'évolution de la fréquentation (en termes de visiteurs pour les croisiéristes et d'escales pour la plaisance). La dépense moyenne des touristes de séjour augmente, en majorité en raison de l'évolution des modes d'hébergement (moins de visiteurs chez des amis et parents).

La dépense touristique n'est pas limitée aux seules branches de l'hôtellerie et de la restauration, mais profite à de nombreuses autres branches, dont le commerce. ■

1 Chiffres clés de la clientèle touristique

La clientèle touristique de Martinique (en nombre)

	2016	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
Fréquentation totale	878 860	941 200	7,1
Séjour	519 303	535 647	3,1
Croisière*	280 631	405 553	44,5

* non compris croisiéristes inter-îles.
Source : CMT.

2 Plus d'un million de visiteurs en 2017

Fréquentation touristique (en nombre et en %)

	2016	2017	Évolution 2017/2016
Total excursionnistes	336 952	467 021	38,6
Croisière	280 631	405 553	44,5
Autres excursionnistes	56 321	61 468	9,1
Total touristes	557 735	574 118	2,9
Touristes de Séjour	519 303	535 647	3,1
Plaisance	38 432	38 471	0,1
Total général	894 687	1 041 139	16,4

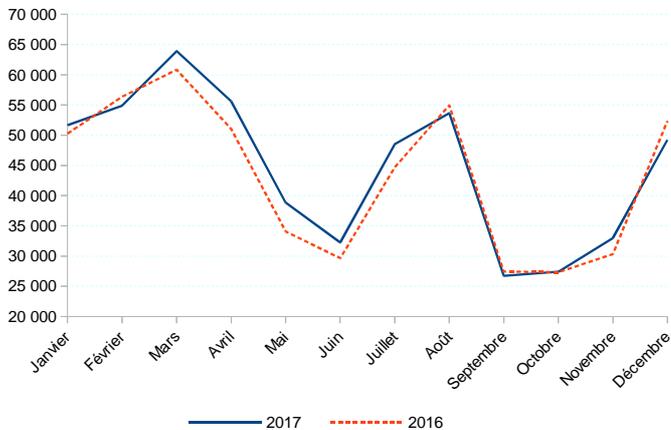
Note : révision des chiffres 2016. La révision porte sur une nouvelle méthode d'estimation des excursionnistes-tête-de-ligne en relation avec les Enquêtes aux Frontières qui ont redémarré en 2017.

Les plaisanciers ne sont plus évalués sur la base des entrées, mais sur les départs dont le comptage offre une évaluation plus exhaustive de la fréquentation.

Source : CMT.

3 Fréquentation touristique à son plus haut niveau au mois de mars

Evolution mensuelle de la fréquentation des touristes de séjour en 2016 et 2017 (en millier)



Source : CMT.

4 Les dépenses proviennent essentiellement de l'hébergement

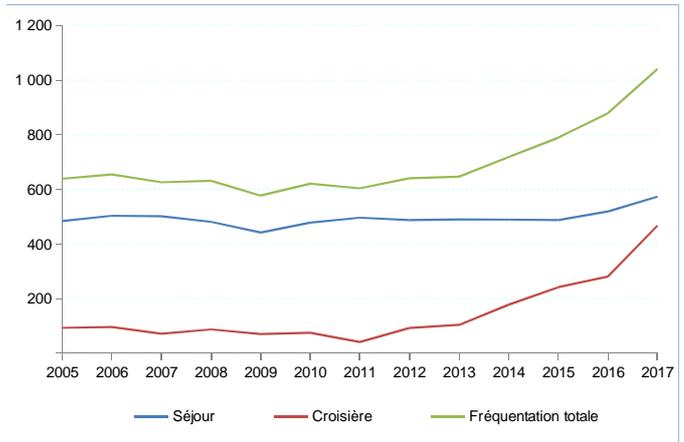
Dépenses directes des visiteurs touristiques en 2017 (en million d'euros et en %)

	Montant (million d'euros)	Répartition (en %)
Transport	7,5	1,8
Location De Voitures	58,3	13,7
Excursions/Loisirs	28,9	6,8
Commerces	71,3	16,8
Restaurants	57,9	13,6
Hébergement	177,2	41,7
Autres	23,7	5,6
Total	424,8	100

Source : Tourisme CRT.

5 La croisière se porte toujours bien

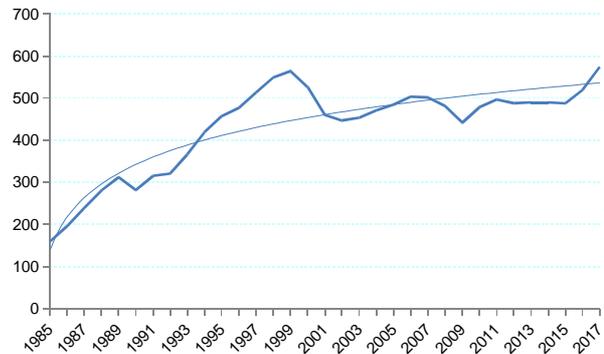
Évolution de la fréquentation touristique en Martinique (en millier)



Source : CMT.

6 La fréquentation touristique suit la courbe du cycle de vie de R. Butler

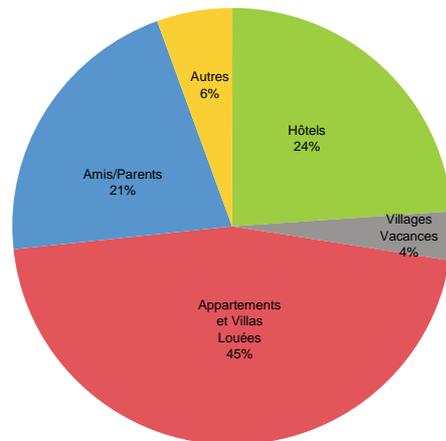
Évolution de la fréquentation touristique de séjour en Martinique de 1985 à 2017 (en millier)



Source : CMT.

7 Les structures hôtelières hébergent moins de touristes de séjour

Répartition des touristes de séjour par mode d'hébergement (en %)



Source : CMT.

Commerce extérieur

Les exportations ne font plus recette

En 2017, la balance commerciale de la Martinique reste, sans surprise, négative. Les importations augmentent légèrement malgré une croissance démographique négative. Les exportations de biens et services chutent fortement, entraînant le déficit commercial à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2012..

Matthieu Cornut, Insee

Les importations augmentent légèrement

Les importations en Martinique en 2017 s'élèvent à 2,7 milliards d'euros, en légère hausse de 3,2 %. Avec une contribution respectivement de +1,5 point et de +1,4 point, les hydrocarbures naturels et les produits pétroliers raffinés expliquent cette hausse. Leurs importations augmentent de 21,6 % et 14,7 % en valeur sous l'effet de l'augmentation du cours du Brent par rapport à l'année 2016.

La demande en denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac importés augmente de 5 %, tandis que la population décroît. Les importations de matériels de transport et en particulier des produits de l'industrie automobile suivent la même tendance.

L'Hexagone reste le principal fournisseur

Les importations en provenance de l'Hexagone représentent toujours près de 60 % du total des importations. Elles augmentent très légèrement de 1,8 %.

Le montant des importations en provenance de la Norvège s'élève à 208 millions

d'euros pour l'année 2017, soit une hausse de 54,9 %. La cause principale est l'augmentation du prix du Brent, la majorité de ces importations étant des hydrocarbures.

Après trois années de baisse consécutives, les importations en provenance des États-Unis repartent à la hausse (+31,7 %). Les importations en provenance de la Guadeloupe (-9,2 %), de la Guyane (-15,3 %) et du reste de la Caraïbe (-1,3 %) sont en chute.

Les exportations en chute libre

Pour la troisième année consécutive, les exportations baissent. Après -13,2 % et -12,5 % en 2015 et 2016, la baisse s'établit à -17,4 % pour l'année 2017. La baisse des exportations de produits pétroliers raffinés (-18,3 %) contribue à la moitié de cette chute, malgré l'augmentation du prix de vente des carburants.

Les produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche s'exportent moins en 2017 qu'en 2016 (-28 %), grevant le niveau général des exportations.

Les exportations de matériels de transport sont en chute libre (-39 %) malgré la

bonne tenue des exportations de l'industrie automobile, en hausse de 27 %.

L'Hexagone et la Guadeloupe sont les principaux destinataires des exportations

Les exportations vers l'Hexagone représentent environ 38,5 % du total des exportations de la Martinique.

Si cette part ne baisse que de trois points, le montant de ces exportations est, quant à lui, en chute libre de 23 %, contribuant ainsi à la baisse totale des exportations de 9,5 points.

Les exportations à destination de la Guadeloupe connaissent un regain de forme (+9 %).

Pour la Guyane en revanche, le constat est moins flatteur, puisque les exportations à destination de ce département chutent de 36 %. Il en est de même pour les exportations vers les États-Unis, en chute de 39 %.

Les exportations vers les pays de la Caraïbe restent modestes avec un total de 9,6 millions d'euros, mais elles ont doublé par rapport à 2016, dépassant ainsi les exportations vers les États-Unis. ■

1 Chiffres clés du commerce extérieur

Évolution des importations et exportations de la Martinique de 2012 à 2017 (en million d'euros)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Importations	2 813	2 730	2 774	2 709	2 631	2 715
Exportations	424	402	581	504	441	365
Solde des échanges de biens	-2 389	-2 328	-2 193	-2 205	-2 190	-2 351

Source : Douanes, calculs Insee.

2 Les exportations chutent fortement

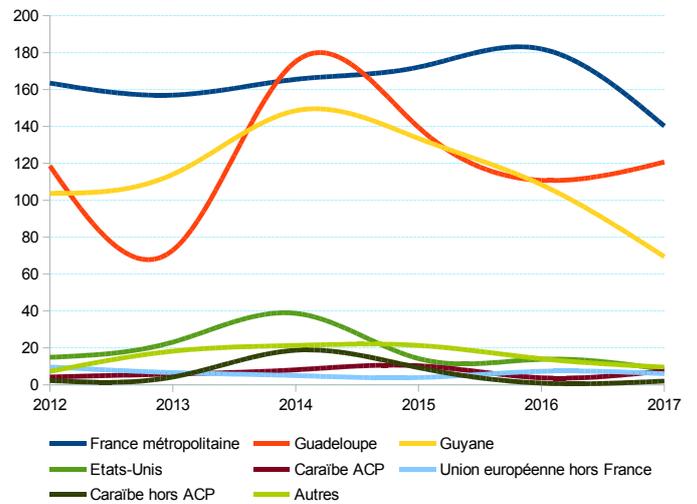
Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en millions d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2017	Valeur	Évolution en 2017
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	53,1	2,7	60,2	-27,7
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	226,7	21,6	9,6	29,5
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	428,6	5,0	73,5	0,0
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	284,8	14,7	160,6	-18,3
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	448,3	0,6	9,8	-13,4
C4 - Matériels de transport	356,2	3,1	23,5	-39,3
<i>dont industrie automobile</i>	323,8	2,6	8,7	27,1
C5 - Autres produits industriels	897,2	-2,8	25,1	-12,8
<i>dont pharmacie</i>	158,7	1,7	1,5	-11,2
Autres	20,4	-7,0	2,3	58,4
Total	2 715,3	3,2	364,6	-17,4

Source : Douanes, calculs Insee.

3 Repli des exportations vers l'Hexagone

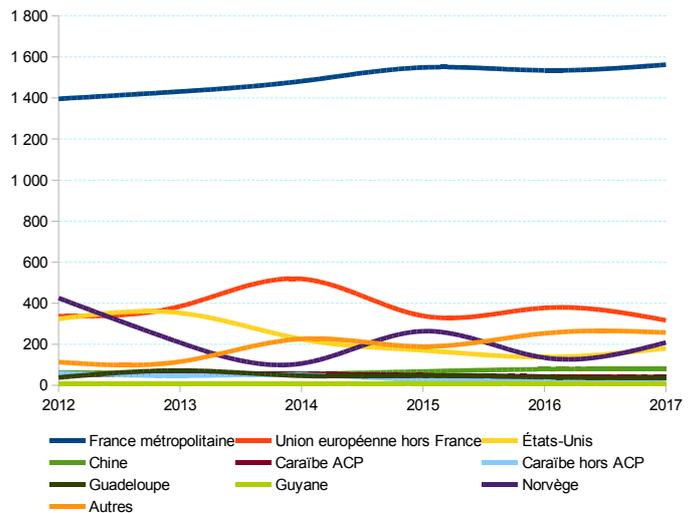
Répartition des exportations selon leur destination de 2012 à 2017 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

4 Le volume total des importations reparti à la hausse

Répartition des importations selon leur origine de 2012 à 2017 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale Guadeloupe

Une activité bien orientée malgré les cyclones

L'activité de la Guadeloupe est bien orientée en 2017 : les imports, l'investissement, les créations de sociétés sont en hausse. Le taux de chômage a légèrement baissé même s'il reste à un niveau structurellement très élevé. La consommation des ménages reste très dynamique et les importations ont fortement augmenté. L'inflation reprend légèrement mais reste contenue. Le cyclone Maria a perturbé le deuxième semestre pour l'agriculture, mais le tourisme est resté très dynamique : trafic aérien élevé, nuitées hôtelières en forte croissance, profitant même parfois d'un départ de la clientèle de Saint-Martin, plus durement touchée par un autre cyclone, Irma.

Jean-Eric PLACE, Insee

En 2017, la Guadeloupe poursuit sur une trajectoire conjoncturelle favorable, dans un contexte économique national et international encourageant, caractérisé par une croissance soutenue (+ 2 % en 2017 en France, après + 1,1 % en 2016) et une baisse du chômage, avec des politiques monétaires qui restent accommodantes.

Le taux de chômage en Guadeloupe baisse légèrement, passant de 24 % en 2016 à 22 % en 2017. La population active, de 158 000 personnes, est composée de 35 000 chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) et de 123 000 actifs ayant un emploi. Le chômage touche surtout les jeunes actifs (53 % pour les 15-24 ans), les anciens ouvriers (29 %) et les non-diplômés (31 %). Les inscriptions à Pôle Emploi sont, quant à elles, en légère augmentation de 0,5 % sur un an, avec une augmentation plus forte pour les seniors de 50 ans et plus.

Malgré un chômage qui reste important et une petite baisse de la population, la consommation des ménages demeure bien orientée. Les crédits à la consommation augmentent encore de 6,6 % après 5,2 % en 2016.

L'évolution des prix reste très modérée (+ 0,8 % en moyenne annuelle). Toutefois, en 2017, les prix de l'énergie ont augmenté avec le cours du baril de pétrole, mettant fin à quatre années successives de baisse. On sort ainsi d'une période où la baisse des prix du pétrole permettait de compenser la hausse des produits alimentaires pour aboutir à une inflation nulle. Les produits alimentaires, qui représentent 16 % des dépenses des ménages guadeloupéens, ont augmenté de 1,4 % en 2017, tandis que les prix des produits manufacturés sont restés stables.

Les importations ont fortement augmenté en 2017 (+ 9,8 %), notamment les voi-

tures et les produits alimentaires. Les importations en provenance de l'Hexagone restent majoritaires (+ 58,5 %), mais, toutefois, en baisse par rapport à 2016, au profit des importations en provenance des États-Unis, qui doublent pour s'établir à près de 10 %. Malgré une hausse des exportations, notamment des réexportations de produits pétroliers, le déficit commercial de la Guadeloupe se creuse.

Le tourisme et le transport réalisent des performances très favorables. Dans un contexte perturbé par le cyclone Maria, le tourisme a réalisé en 2017 une très bonne année. La fréquentation hôtelière ressort en nette hausse avec 24 % de nuitées en plus par rapport à 2016. La durée moyenne des séjours reste stable, mais le nombre de touristes, notamment étrangers, progresse. Le trafic aérien de passagers à l'aéroport Pôle Caraïbes est aussi orienté à la hausse et dépasse les 2,3 millions de passagers en 2017, soit une hausse de près de 5 % par rapport à l'année précédente. L'aéroport de Guadeloupe reste l'aéroport domien le plus fréquenté, devant la Martinique et La Réunion. Les fortes perturbations de l'aéroport Princess Juliana à Sint Marteen suite au passage du cyclone Irma ont détourné une partie du trafic vers la Guadeloupe. L'ouverture sur les États-Unis, avec Norwegian et Air France (Atlanta), génère aussi du trafic.

Le fret aérien, en hausse de 13 %, a également été dopé par un fort trafic en septembre de matériels destinés aux îles sinistrées de la Caraïbe suite aux cyclones.

La création d'entreprises s'est montrée dynamique en 2017, avec 4 400 entreprises créées, en hausse de 7,4 % par rapport à l'année précédente. Les créations de sociétés sont au plus haut, ce qui est signe d'une conjoncture favorable. De même, la forte progression des créations dans le secteur des services aux entreprises traduit

une dynamique favorable de l'activité et des progrès vers une meilleure structuration de l'appareil productif. Dans le même temps, les créations de micro-entreprises rebondissent et les créations d'autres entreprises individuelles sont stables.

Dans le secteur de la construction, la conjoncture reste morose. Les logements autorisés, comme les logements mis en chantier sont en baisse de 2 % et 5,6 % respectivement. La baisse est concentrée sur les logements collectifs ; les ouvertures de chantier pour les logements individuels sont en progression, mais insuffisamment pour inverser la tendance. Pour les locaux commerciaux, la baisse des surfaces autorisées est de 20 %. La consommation de ciment baisse de 3,5 %.

L'année 2017 pour l'agriculture a été fortement marquée par la saison cyclonique. L'ouragan Maria, dont la trajectoire a plus durement touché la Guadeloupe que la Martinique, et notamment la région de la Basse-Terre, a fait de gros dégâts dans les bananeraies guadeloupéennes, mais aussi dans l'arboriculture fruitière et les cultures sous serre. La récolte de canne à sucre au premier semestre a été bonne avec une hausse de 31 % du volume de cannes broyées par rapport à 2016. Les effets de Maria ne se révéleront que lors de la campagne 2018. L'élevage est à la peine, avec une baisse des bovins, ovins et caprins abattus, mais une hausse des porcins.

Enfin, dans une économie guadeloupéenne très fortement dépendante des transferts et du secteur public, les difficultés financières des collectivités locales pèsent sur la croissance : les crédits à l'investissement des collectivités locales baissent. ■

Synthèse régionale de Guyane

Malgré les barrages, l'économie guyanaise fait preuve de vigueur en 2017

Le blocage de l'économie guyanaise au mois de mars et d'avril a eu un impact immédiat sur plusieurs indicateurs économiques. L'économie semble cependant s'être rapidement remise en marche et termine l'année 2017 de manière dynamique. Après une période compliquée jusqu'en 2016, le niveau de la commande publique redonne des couleurs aux Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Le secteur spatial reste dynamique. La consommation des ménages et l'investissement des entreprises sont bien orientés comme le montrent l'activité bancaire et les ventes d'automobiles. Pour finir, l'emploi salarié et l'intérim sont en hausse en 2017, notamment en fin d'année. Le contexte mondial s'améliore. En France, la croissance accélère (+ 2,2 %) et atteint son niveau le plus élevé depuis 2007. Si la zone Amérique latine et Caraïbes reste en difficulté, la situation s'améliore notamment pour les deux pays voisins de la Guyane. Le Brésil est sorti de la récession en 2017 et le Surinam devrait en sortir en 2018.

Rémi Charrier, Insee

La construction et le secteur spatial, secteurs porteurs en 2017

En 2017, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a lancé onze fusées ayant permis de mettre sur orbite 20 satellites. Comme en 2014, 2015 et 2016, l'activité spatiale se maintient à un niveau élevé. Elle devrait rester dynamique en 2018 avec un important carnet de commandes : 53 lancements dont 14 prévus en 2018. Les travaux de construction du pas de tir Ariane 6 se poursuivent et l'objectif d'un premier lancement en 2020 est maintenu. Au second semestre 2016, des chantiers importants de logements sociaux ont été lancés. Ils offrent un supplément d'activité au secteur du BTP, en sus du chantier Ariane 6 et de la poursuite de la construction de l'hôpital de l'Ouest guyanais. Le volume financier des démarrages de chantier retrouve son niveau élevé de 2011 et 2012. Ce rebond se traduit par une forte augmentation de l'intérim et un regain d'emplois dans le BTP. Au second semestre 2017, la consommation de ciment est au plus haut depuis le second semestre 2013 et les importations d'éléments en métal pour la construction atteignent des niveaux encore jamais atteints en Guyane.

L'emploi bien orienté en fin d'année

En fin d'année 2017, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein atteint 1 430, en hausse de 31 % par rapport à l'année précédente. Comme en 2016, les entreprises utilisent l'intérim, par définition plus flexible, pour répondre à la hausse de l'activité. Mais, contrairement à 2016, l'emploi salarié repart à la hausse de manière assez nette (+ 2,7 % entre fin 2016 et fin 2017). Tous les secteurs sont concernés, sauf les hôtels cafés et restaurants. Le dynamisme de l'emploi salarié a été particulièrement fort au second semestre et ne s'est donc pas traduit dans le taux de chômage qui est

calculé sur toute l'année 2017. Celui-ci reste stable, à 22 % de la population active. Plus préoccupant, le nombre d'inactifs dans la population en âge de travailler continue d'augmenter en 2017 en Guyane, une tendance qui dure depuis quelques années.

Le crédit et la consommation progressent

L'économie guyanaise reste bien irriguée par les financements bancaires.

Les crédits d'investissement des entreprises guyanaises sont dynamiques, en hausse de 70 M€ en 2017 et atteignant 601 M€. Les investissements dans l'habitat des ménages poursuivent leur croissance (+ 4,9 %) et l'encours des crédits immobiliers des ménages atteint 860 M€. Les investissements des entreprises se traduisent en une augmentation des achats de véhicules utilitaires et industriels (+ 18 %) et une augmentation des importations de biens d'équipement.

Dans un contexte de hausse de l'emploi salarié et des crédits à la consommation, les ménages consomment. Les achats de véhicules particuliers augmentent ainsi de 4,1 % et sont au plus haut depuis 2010. Ce dynamisme de la consommation a un fort impact dans les importations qui augmentent de 14,3 % notamment les produits manufacturés.

Un rebond rapide après les barrages

L'impact des barrages du premier trimestre 2017 reste visible sur différents indicateurs. En mars et en avril 2017, on observe une forte baisse des transports maritimes et aériens, une chute de l'intérim et de la création d'entreprises. La récupération a cependant été rapide. Dès le mois de juin, l'intérim a retrouvé son niveau de février. Si les barrages ont perturbé les transports aériens et maritimes, ces derniers rebondissent et affichent globalement une bonne activité en fin d'année. Malgré près

de deux mois où les rotations d'avions ont fortement diminué, le transport aérien termine l'année avec un nombre de passagers proche de celui de 2016 qui était une bonne année. Seul bémol : la création d'entreprises, qui suivait une forte tendance à la baisse depuis 2012. Malgré un rebond au troisième trimestre, la création d'entreprises nouvelles reste à un niveau historiquement bas en cumul sur l'année.

Des perspectives favorables pour 2018

Les principaux moteurs de l'économie guyanaise sont en marche en début d'année 2018 et entraînent l'ensemble de l'économie. Si l'emploi salarié et l'intérim continuent sur leur lancée en 2018, cela aura un effet positif sur le revenu disponible des ménages et sur la consommation. Quelques menaces pèsent tout de même sur cette dynamique. La commande publique a baissé en 2017 et une nouvelle baisse en 2018 pourrait faire perdre le bénéfice du rebond de 2016. Pour le moment, les carnets de commande semblent assez bien remplis mais le secteur aura rapidement besoin de nouveaux marchés. L'économie guyanaise souffre également d'un manque de compétitivité qui se traduit par une faiblesse à l'export et par la difficulté à satisfaire les besoins des ménages avec des productions locales, ce qui renforce les importations.

La hausse de la consommation des ménages pourrait être limitée par la hausse des prix, notamment de l'énergie. Depuis son point bas début 2016, le cours du baril de pétrole a été multiplié par deux. La vigueur de l'euro a permis de compenser en partie cette hausse mais la relative bonne santé de l'économie mondiale pourrait tirer les prix vers le haut. Enfin, à moyen terme, la montée en puissance de certains concurrents menace les positions européennes dans le secteur et renforce l'enjeu du programme Ariane 6. ■

Définitions BE 2017

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création. Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Code Share

Le Code Share est un partenariat commercial signé entre deux Compagnies aériennes afin de se partager des dessertes sur une même liaison.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de

l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité

sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) était prévue jusqu'au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir restant possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation ([voir cette dernière définition](#)).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois." ([source Dares](#))

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : PIB + Importations = Consommation finale des ménages et des administrations + FBCF + Exportations + Variation des stocks.

EVP (Équivalent Vingt Pieds)

Unité de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les 20" et les 40". Un conteneur d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut par 2,438 m de large (8 pieds) et 6,058 m (20 pieds) de long et est d'une capacité d'environ 30 m.

Excursionnistes

Personne qui séjourne au plus 24 heures dans l'île. En Martinique, il s'agit des croisiéristes en très large majorité, que complètent les "Autres Excursionnistes" (qui arrivent par avion, ou par les navettes maritimes qui opèrent entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie) et les excursionnistes tête-de-ligne qui débutent et terminent leur croisière en Martinique.

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

L'indice des prix à la consommation (IPC)

Instrument de mesure de l'inflation, il permet d'estimer, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique

de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel.

Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple décembre N par rapport à décembre N-1). L'évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév.2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév.2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév.2 s'est substituée à la NAF rév.1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév.1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév.1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév.2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév.1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév.2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév.4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév.2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév.2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.
- Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.
- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Organisation Mondiale du Tourisme

L'OMT distingue deux catégories de visiteurs touristiques :

- Les excursionnistes (*définition*)
- Les touristes (*définition*)

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes

d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou débarquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquent à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Services aux entreprises / services aux particuliers

La nouvelle nomenclature d'activité mise en place en 2008 (Nomenclature d'Activité Française 2^{ème} révision ou NAF rév.2) ne définit pas explicitement les services principalement rendus aux entreprises ou aux particuliers. Dans la nomenclature agrégée (NA) en dix postes, les activités de services aux entreprises regroupent :

- l'information et la communication (JZ) ;
- les activités financières et d'assurance (KZ) ;
- les activités immobilières (LZ) ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutiens (MN).

Les services aux particuliers regroupent :

- l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (OQ) ;
- les autres activités de services (RU).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Touristes

Personne qui séjourne au moins 24 heures et au plus un an, dans les structures d'hébergement à terre (hôtels, gîtes ruraux, Appartement/Villas ou chez l'habitant) ou sur leurs bateaux, pour les plaisanciers.

Coordination Direction Interrégionale Antilles-Guyane

Contribution Iedom
DEAL
DAAF
Grand Port Maritime de la Martinique
SAMAC
Comité Martiniquais du Tourisme

Directeur de publication Yves Calderini

Rédacteur en chef Béatrice Celeste

Rédacteur en chef adjoint Maud Tantin-Machecler

Mise en page Grillot Blandine
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Reculard

Auteurs Emmanuelle Maller (Insee)
Isabelle Padra-Rebello (Insee)
Jean-Baptiste Berry (Insee)
Matthieu Cornut (Insee)
Lise Demougeot (Insee)
Maud Tantin-Machecler (Insee)
Evie Coyan (Iedom)
Marion Lauvaux (Insee)
Jean-Pierre Devin (DAAF)
Ludovic Fragnol (DEAL)
Jean-Michel Vion (Grand Port Maritime de la Martinique)
José Jean-Marie (SAMAC)
Bruno Marques (Comité Martiniquais du Tourisme)
Jean-Eric Place (Insee)
Rémi Charrier (Insee)

Bureau de presse Emmanuelle Maller
Tel : 0596 60 73 63 - Fax : 0596 60 73 50
Courriel : emmanuelle.maller@insee.fr

© Insee 2018

En 2017, le chômage se stabilise alors que la situation financière des ménages s'améliore. Les consommateurs bénéficient toujours d'une très faible inflation en 2017 (+ 0,5 %). Du fait des mauvaises conditions climatiques, la production agricole a été morose en 2017 (- 28 %). La conséquence directe est l'effondrement du solde du commerce extérieur, amplifié par la baisse de la production de la SARA. En revanche, le secteur portuaire, comme aérien, poursuit son embellie porté par le tourisme martiniquais à son plus haut niveau.

Conjoncture n° 4
Juin 2018

ISSN : 2429-3733

Insee Service Territorial de Martinique

Centre technopole de Kerlys- bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe
CS 10641
97262 Fort de France Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Grillot Blandine
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Reculard

© Insee 2018